



Reporting de l'Article 173 (vi): Des épargnants lost in translation !



Les informations mises à la disposition des assurés, épargnants, souscripteurs, sociétaires ou cotisants par les principaux assureurs français - Analyse et décryptage du point de vue de l'épargnant non expert.

WWF-France, Novembre 2017

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses 800 000 sympathisants, plus de 1200 bénévoles actifs et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacun et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France, et Pascal Canfin en est le directeur général depuis le 05 janvier 2016.

Ensemble, nous sommes la solution.

Remerciements

Le WWF tient à remercier le groupe français Caisse des Dépôts (CDC) pour son soutien financier.

Les auteurs souhaitent également remercier chaleureusement toutes les 1258 personnes interrogées ainsi que les autres 48 bénévoles et sympathisants du WWF qui ont contribué aux groupes de discussion organisé par le WWF entre mai et novembre 2017. Nous tenons plus particulièrement à remercier Nathalie, Marie, Isabelle, Philippe, Sylvie, Catherine, Pascale, Anne, Jean, Claire, Mélanie, Julie, et Sophie¹ dont certains verbatim ont été pris dans ce rapport (*en bleu/italique* dans la marge gauche du texte).

Nous remercions également de multiples contributeurs et commentateurs internes et externes qui ont consacré leur temps et apporté de précieuses contributions aux différentes versions préliminaires du présent rapport.

Avertissement

Ce rapport a été préparé sur la base de documents provenant de sources extérieures au WWF, notamment les publications des 16 assureurs, analysés et complétés par des informations fournies par une enquête d'opinion réalisée en septembre 2017 par l'IFOP pour le WWF France. Ce rapport reflète à ce titre la connaissance et la compréhension par le WWF des informations mises à la disposition par les assureurs français en date d'aujourd'hui (fin octobre 2017).

Bien que ce rapport ait été préparé grâce au soutien financier de la CDC son contenu ne reflète pas l'opinion officielle de la CDC. Les auteurs ont l'entière responsabilité des informations et points de vue qui y sont exprimés.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund)

® «WWF» & «Living planet» are WWF Registered Trademarks / «WWF» & «Pour une planète vivante» sont des marques déposées.

WWF France, 35-37 rue Baudin, F-93310 Le Pré-Saint-Gervais

¹ Certains de leurs verbatim ont été cités dans ce rapport et leurs prénoms ont donc été modifiés pour garder l'anonymat.

PREFACE



Pascal Canfin
Directeur général
WWF-France

Le WWF attend des investisseurs institutionnels, qu'ils se saisissent du cadre de l'article 173(vi) pour produire des informations accessibles, simples, pertinentes, précises et lisibles. Cela permettra aux épargnants de comprendre si les entreprises dans lesquelles leur épargne est investie contribuent à la transition énergétique et écologique et diminuent leur exposition aux risques climatiques.

Les effets dramatiques du passage de l'ouragan Irma sur les Antilles nous ont rappelé qu'il fallait prêter attention aux avertissements des scientifiques sur le dérèglement climatique. En effet, la planète subit déjà de plein fouet les effets du dérèglement climatique. 2016 a ainsi été l'année la plus chaude jamais enregistrée, dépassant les records des années précédentes. A travers le monde, les effets du dérèglement se font déjà ressentir par des catastrophes naturelles plus intenses ou plus fréquentes. Le nombre de catastrophes naturelles survenues entre 2005 et 2014 a ainsi été multiplié par quatre par rapport à la décennie 1970-1979. Les risques de ce type d'événements climatiques extrêmes sont désormais réels, et peuvent provoquer, au-delà des tragédies humaines, des effets dévastateurs pour les économies.

En tant que professionnels de la gestion du risque, les assureurs et réassureurs sont financièrement très exposés aux conséquences des catastrophes naturelles. Ils ont été parmi les premiers à réaliser que le changement climatique pouvait aussi représenter un risque financier. L'appel du gouverneur de la Banque d'Angleterre, Mark Carney à « briser la tragédie à l'horizon » prononcé symboliquement dans les locaux de l'assureur Lloyds à Londres a clairement fait valoir que le changement climatique est devenu un enjeu déterminant pour la stabilité financière, en raison des risques physiques, des risques de responsabilité juridique potentielle et du risque d'une transition abrupte de nos économies.

En adoptant en 2015, l'article 173(vi)¹ qui impose aux investisseurs institutionnels une transparence accrue sur les risques associés au changement climatique, la France a joué un rôle de précurseur dans le domaine. Les investisseurs institutionnels, y compris les assureurs, doivent désormais se poser les bonnes questions sur leur gestion des risques climatiques. Ils doivent aussi, pour la première fois depuis cette année, en rendre compte publiquement à leurs clients, les assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants.

Mais face à un sujet d'une grande complexité, que peut comprendre un épargnant, préoccupé par les dérèglements climatiques et soucieux de la bonne gestion de son épargne ? Son épargne, contribue-t-elle au financement de la transition énergétique et écologique ?

C'est à cette question que le WWF France a essayé de répondre en analysant les informations fournies par les assureurs cet été, et en mobilisant un panel de sympathisants de donateurs du WWF ayant en commun d'être des clients d'assureurs.

L'assurance vie, principal poste d'épargne des français confié aux assureurs, est en France un outil de transmission familiale répondant à une logique d'investissement à long-terme. Il nous paraît donc légitime que l'épargnant se demande s'il léguera demain un patrimoine financier dont les investissements réalisés aujourd'hui nous préparent à un monde à plus de 4°C où les crises climatiques seront la norme.

Le premier bilan de nos analyses que je vous invite à découvrir dans cette publication reste mitigé. Certes, la plupart des assureurs français se sont mobilisés pour produire des informations de qualité, mais, les épargnants restent une cible largement oubliée. Pourtant, l'étude que l'IFOP a réalisée pour le WWF France montre que neuf français sur dix estiment que leur banque les informe peu ou pas du tout sur l'impact de leur épargne sur le changement climatique.

Nous pensons donc que les assureurs doivent accélérer le mouvement et faire un effort supplémentaire pour aller au bout de leur démarche : communiquer plus activement pour mieux informer les millions d'épargnants en leur proposant des informations adaptées à leurs besoins. Ils doivent aussi aller plus loin et s'inscrire dans une tendance internationale en se mobilisant pour une mise en œuvre rapide des recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) pour se doter d'outils de pilotage, partagés entre assureurs et clients, de la mise en œuvre de l'accord de Paris.

SOMMAIRE

Préface par Pascal Canfin, directeur général du WWF-France	3
Synthèse	5
Introduction : L'initiative du WWF	9
L'article 173 ça vous parle ? Les informations mises à disposition, sont-elles compréhensibles pour les épargnants : assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants ?	13
Des informations accessibles ? Elles ne seront accessibles à tou(te)s qu'à partir du moment où les informations s'adresseront explicitement aux épargnants!	13
Des informations simples ? Sans un effort de pédagogie supplémentaire l'épargnant ne pourra pas comprendre!	15
Des informations pertinentes pour les épargnants? Exemples d'initiatives intéressantes mises en place par les assureurs les plus mobilisés	16
Des informations précises ? Sans objectifs chiffrés ni méthodes, outils, et référentiels comparables, l'utilité des informations restera limitée	18
Des informations lisibles ? Exemple d'un indicateur lisible: les épargnants, investissent-ils un monde à 2°C, à 3°C ou à 4°C de plus d'ici 2050 ?	20
Conclusions	22
Recommandations du WWF pour accélérer le mouvement	24
Annexes	25-37
Références	38-39

SYNTHESE

L'analyse des informations mises à la disposition des épargnants par les 16 principaux assureurs français² en réponse à leurs nouvelles obligations réglementaires dans le cadre de l'article 173 (vi) montre que les épargnants restent une cible largement oubliée. Si les assureurs les plus mobilisés ont

produit des informations pertinentes pour les épargnants, des progrès importants restent à réaliser : les informations mises à disposition restent difficiles à comprendre pour les épargnants.

Depuis cette année, l'article 173 (vi) impose aux investisseurs institutionnels une transparence accrue sur leur contribution au financement de la transition énergétique et à sa maîtrise des risques climatiques.

Article 173 : le WWF attend des investisseurs institutionnels qu'ils produisent des informations accessibles, simples, pertinentes, précises, et lisibles pour les épargnants

L'article 173(vi) de la *Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte*³ impose aux investisseurs institutionnels une transparence accrue en matière de changement climatique.

Pour la première fois depuis cette année, les investisseurs institutionnels, parmi lesquels les assureurs français, doivent désormais mettre à la disposition des épargnants des informations sur la façon dont leur épargne contribue au financement de la transition énergétique et sur la façon dont ils maîtrisent leur exposition aux risques financiers liés aux dérèglements climatiques.

L'essentiel de l'épargne financière des Français étant concentré dans l'assurance vie (plus de 40% de l'épargne réglementée)⁴, le WWF a donc pris l'initiative d'analyser les informations publiées par une quinzaine d'assureurs français. Les investisseurs institutionnels choisis représentent à eux seuls plus de 90% des sommes gérées par l'ensemble des assureurs français pour le compte de leurs clients, soit plus de deux mille milliards d'euros d'investissements, ou l'équivalent des richesses créées en France en une année entière.

Le WWF attend des investisseurs institutionnels qu'ils produisent des informations accessibles, simples, pertinentes, précises, et lisibles pour les épargnants.

Le WWF déplore que pour cette première année de reporting article 173, aucun assureur ne semble avoir saisi l'opportunité de s'adresser de manière ciblée aux « épargnants » autrement dit l'ensemble des clients finaux du secteur de l'assurance (assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants).

Une information accessible à tous ? Aucun assureur ne semble avoir saisi l'opportunité de s'adresser explicitement aux épargnants

Le WWF déplore que pour cette première année de reporting article 173, aucun assureur analysé ne semble avoir saisi l'opportunité de s'adresser de manière ciblée aux épargnants. En effet, les rapports préparés par les assureurs s'adressent principalement à un public d'experts financiers et institutionnels.

Les informations proposées ne sont donc pas facilement accessibles pour un public de non-experts. Dans ce sens, les pratiques actuelles des assureurs ne sont fidèles ni à l'esprit ni au texte de l'article 173 (vi) qui visait explicitement le grand public comme destinataire d'une information relative aux risques climatiques.

Cela paraît d'autant plus regrettable que, selon une enquête d'opinion effectuée en septembre 2017 par l'IFOP au profit du WWF, 89% des épargnants déclarent que leur banque ou assurance ne les informe pas suffisamment sur l'impact de leur épargne sur le changement climatique.

Les assureurs, qui sont en contact avec des millions de clients, soit directement, soit via leurs filiales ou partenaires qui commercialisent leurs produits, ont donc une responsabilité forte pour informer leurs clients les épargnants.

Toutefois, si la qualité des informations fournies par les assureurs est très variable et si les informations disponibles restent difficiles à comparer, le WWF a pu identifier quelques bons exemples

Le WWF attend des assureurs qu'ils produisent des informations simples, pertinentes, précises et lisibles pour les épargnants.

Au-delà d'informations mises à disposition de manière **accessible**, le WWF attend des assureurs qu'ils se saisissent de l'opportunité présentée par l'article 173 pour produire des informations **simples, pertinentes, précises et lisibles pour les épargnants** sur la façon dont les entreprises dans lesquelles ils investissent contribuent au financement de la transition et diminuent leur exposition aux risques climatiques.

En synthèse, les informations mises à disposition par les assureurs dans leurs rapports comprennent de nombreux exemples d'informations pertinentes et d'indicateurs chiffrés lisibles. Cependant, en l'absence d'objectifs chiffrés, de méthodes d'analyse², d'outils ou de référentiels comparables, la précision des informations chiffrées fournies reste d'une utilité limitée pour les épargnants. Quant à l'accessibilité des informations, leur simplicité et leur précision, des progrès importants restent à accomplir.

Par rapport aux quatre critères d'analyse choisis par le WWF nos conclusions sont les suivantes :

§ **Simplicité : sans un effort supplémentaire de pédagogie, l'épargnant ne pourra pas comprendre.**

Pour cela les assureurs devraient s'efforcer d'utiliser des termes simples et compréhensibles par les épargnants ou des outils comme des infographies, pour aider les épargnants à comprendre le lien entre les effets du changement climatique et l'impact sur la finance, et donc sur leur épargne.

§ **Pertinence : il existe de nombreuses initiatives intéressantes mises en place par les assureurs. Toutefois, celles-ci devraient être approfondies et généralisées.**

La plupart des assureurs se sont mobilisés pour produire des informations pertinentes. Les assureurs les plus mobilisés offrent une multitude d'initiatives intéressantes, notamment dans deux domaines jugés essentiels par le WWF : la contribution de l'épargne à la transition énergétique et l'analyse des trajectoires des portefeuilles par rapport à un scénario d'émission de CO₂ compatible avec l'accord de Paris.

§ **Précision : sans objectifs chiffrés, ni méthodes d'analyse, outils et référentiels comparables, l'utilité des informations pour l'épargnant restera limitée.**

Les assureurs sont d'ailleurs eux-mêmes nombreux à mettre en avant les lacunes et limites méthodologiques, préférant parfois ne pas (encore) communiquer sur les résultats pour cette saison. En revanche, une mise en perspective des chiffres avancés à l'aide d'un décryptage factuel peut permettre d'améliorer la compréhension des éléments chiffrés par les épargnants.

§ **Lisibilité : pour être lisibles par les épargnants, les informations présentées aux épargnants devraient illustrer les enjeux à l'aide d'indicateurs synthétiques et parlants.**

Parmi les analyses et initiatives intéressantes proposées par les assureurs les plus avancés, le WWF a notamment identifié un indicateur qui illustre parfaitement les enjeux à l'aide d'un simple indicateur de température qui répond à la question : l'épargne des assurés, prépare-t-elle à un avenir à 2°C, à 3°C ou à 4°C de plus d'ici 2050 ?

² Le WWF-France souhaite rester neutre d'un point de vue méthodologique et ne favorisera, à ce stade, aucune méthodologie technique spécifique utilisée par les investisseurs institutionnels pour analyser les risques et opportunités liés au changement climatique. D'autres bureaux du réseau WWF participent activement au développement de méthodologies et utilisent des méthodes différentes en fonction de leurs besoins d'analyse. Par ailleurs, le WWF participe également au dialogue permanent sur les objectifs, les méthodologies, les outils, et leurs résultats respectifs, dans une dynamique d'amélioration progressive et d'apprentissage collectif.

Les assureurs se sont mobilisés, mais leurs démarches ont un degré de maturité très variable.

Une transparence d'une maturité variable, mais certains assureurs se démarquent par des initiatives encourageantes et intéressantes

Etant donné que la qualité des rapports préparés par les assureurs est très variable, le WWF a cherché à classer les 16 assureurs analysés selon le degré de maturité de leur démarche en faveur d'une transparence en matière de risques climatiques en quatre grandes catégories: « débutants », « en mouvement », « ayant des démarches intéressantes et encourageantes » et « au niveau des attentes du WWF ». Les résultats sont présentés dans le tableau ci-après :

Débutants : Les publications ne permettent pas de déceler une maîtrise du sujet à la hauteur des enjeux.	En mouvement : Les publications témoignent d'une prise de conscience progressive et/ou d'une démarche de progrès.	Initiatives encourageantes: Les publications témoignent d'une maîtrise du sujet et font apparaître des initiatives intéressantes, même si celles-ci restent isolées et ne sont compréhensibles que pour un public averti et expérimenté.	Au niveau des attentes du WWF: Les publications fournissent des informations accessibles, simples, précises, pertinentes et lisibles pour les épargnants.
<p>§ Le Groupe Assurances du Crédit Mutuel (ACM) est le seul assureur à avoir choisi de ne publier qu'un rapport d'une seule page. Pourtant, une autre entité du Groupe Crédit Mutuel de taille plus réduite, Nord Europe Assurances, publie un rapport beaucoup plus détaillé⁵.</p>	<p>§ BNP Paribas Cardif, Sogécap (Groupe Société Générale) et HSBC France, via leurs groupes respectifs, se sont engagés à mettre en œuvre la TCFD.</p> <p>§ La MACIF analyse l'alignement des investissements avec un scénario de 2°C et estime que les résultats sont satisfaisants.</p> <p>§ la MACSF analyse l'alignement de ses investissements dans des producteurs d'électricité avec la trajectoire 2°C et positionne ses portefeuilles par rapport à ce scénario.</p> <p>§ Aviva France a conduit des analyses lui permettant de mesurer la compatibilité de son portefeuille avec un scénario 2°C. Par ailleurs, Aviva France s'est engagé, via sa maison mère le groupe Aviva plc, à mettre en œuvre les recommandations de la TCFD.</p> <p>§ Allianz France met en avant son rôle en tant qu'investisseur responsable.</p> <p>§ Covéa (MAAF, MMA, et GMF) a adopté une démarche progressive en s'appuyant notamment sur ses filiales Covéa Finance et Covéa Immobilier.</p> <p>§ Crédit Agricole Assurances affine ses approches, intègre de nouvelles données et compte poursuivre ses efforts pour maîtriser ses expositions à la survenance de risques de type extra-financier.</p> <p>§ Générali France a entrepris de construire une réflexion approfondie dont le rapport Article 173 constitue le point de départ pour la France.</p> <p>§ Groupama France vise une meilleure prise en compte des objectifs de limitation du changement climatique.</p> <p>§ Natixis Assurances, s'appuyant sur l'engagement du Groupe BPCE et de Natixis en matière de développement durable, a décidé de déployer une démarche volontaire d'investissement responsable.</p>	<p>§ AG2R La Mondiale est le seul assureur qui utilise un indicateur synthétique agrégé très lisible (température en termes de 2 à 4 °C) pour mesurer l'alignement de son portefeuille d'assurance par rapport à un scénario 2°C. Par ailleurs, AG2R propose une analyse de la part 'verte' et 'brune' de ses portefeuilles.</p> <p>§ AXA France montre une réflexion très mature sur les méthodes d'analyse et a anticipé, dès son exercice 2016, les exigences de la TCFD, résumés dans un tableau de correspondance.</p> <p>§ CNP Assurances a développé son propre scénario, dit « Scénario CNP Assurances ». La convergence entre les scénarios de références habituels et les scénarios de CNP Assurances par classe d'actif est utilisé comme fil conducteur dans différentes parties du rapport. Par ailleurs, CNP Assurances est le seul assureur à avoir préparé une brochure spécialement dédiée aux épargnants, même si celle-ci semble rester relativement confidentielle. CNP Assurance a également choisi d'informer ses assurés de l'intégration de critères ESG dans la gestion financière via leurs bulletins de situation annuelle.</p>	<p><i>Aucun assureur français identifié à ce jour.</i></p>

Trois défis pour les assureurs français dans la perspective de la saison de reporting 2018

En 2018, les assureurs doivent relever trois défis : informer mieux et plus activement les épargnants, travailler sur les méthodes et s'engager à mettre en œuvre les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Au vu des résultats de cette première évaluation comparative des informations publiées en 2017, le WWF formule trois recommandations à l'attention des assureurs:

1. **Les assureurs doivent plus activement, et mieux, informer leurs épargnants et leur proposer des informations adaptées à leurs niveaux de connaissances.** Les assureurs sont en contact, directement ou indirectement, avec des millions de clients et doivent s'adresser à eux plus explicitement.
2. **Les assureurs doivent entamer un travail individuel ou collectif au niveau de la profession d'assurance pour rendre les méthodes d'analyse des portefeuilles, les indicateurs et les résultats plus comparables et plus pertinents.** Un grand nombre d'assureurs insistent sur le fait que de nombreuses lacunes subsistent dans les diverses méthodologies qu'ils ont testées et que des recherches ultérieures seront nécessaires. Les assureurs doivent contribuer activement à ce que ces lacunes méthodologiques soient comblées dans les meilleurs délais.
3. **Enfin, les assureurs français doivent s'inscrire dans une tendance internationale en se mobilisant pour une mise en œuvre rapide des recommandations de la TCFD.** Dans leurs rapports, quasiment tous les assureurs décrivent leurs pratiques d'engagement actionnariales, mais un grand nombre insistent sur le fait que les entreprises dans lesquelles elles investissent doivent être, elles aussi, plus transparentes sur leurs risques climatiques respectifs. Le WWF est persuadé que l'un des meilleurs moyens de convaincre ces entreprises d'appliquer les recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD⁶), serait que les assureurs français montrent la voie, par l'exemple en s'engageant publiquement à appliquer, eux-mêmes, les recommandations de la TCFD dès l'exercice financier 2017. Les dirigeants leaders de certains groupes d'assurance internationaux, tels qu'Allianz, Axa et Aviva, mais aussi de grands groupes bancaires comme BNP Paribas, la Société Générale⁷ ou HSBC Groupe⁸ se sont déjà engagés dans cette voie. Nous encourageons les autres assureurs à suivre leur exemple !

NB : En 2018, le WWF reconduira une évaluation comparative des informations mise à la disposition des épargnants par les assureurs (et potentiellement d'autres investisseurs institutionnels).

INTRODUCTION

A la suite de l'adoption en 2015 de l'article 173 (vi) de la Loi sur la transition écologique les investisseurs institutionnels doivent mettre à la disposition de leurs épargnants des

informations sur les risques et opportunités en matière de changement climatique. WWF-France, au nom de ses 800 000 sympathisants, plus de 1200 bénévoles et 220 000 donateurs, s'est donc mobilisé pour analyser ce que peuvent comprendre les épargnants préoccupés par les changements climatiques et soucieux de la bonne gestion de leur épargne.

Les nouvelles exigences réglementaires en France : l'article 173 (vi) de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)

Depuis cette année, les investisseurs institutionnels doivent informer leurs clients, assurés, souscripteurs, sociétaires et cotisants sur les risques climatiques et la façon dont leur épargne contribue au financement de la transition énergétique et écologique.

Adopté en août 2015, l'article dit '173 (vi)' de la *Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)*⁹ impose aux investisseurs institutionnels de nouvelles obligations de transparence sur les risques associés au changement climatique.

En effet, aujourd'hui, les investisseurs institutionnels doivent notamment « publier dans leur rapport annuel et [mettre] à disposition de leurs souscripteurs/épargnants des informations sur :

- § les modalités de prises en compte dans leurs politiques d'investissements des critères relatifs au respect des critères [...] environnementaux ;
- § les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ;
- § leur contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique.[...] ».

La plupart des investisseurs institutionnels sont concernés par ces nouvelles obligations légales, et notamment les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le code des assurances, les mutuelles ou unions régies par le code de la mutualité, et les institutions de prévoyance et leurs unions régies par le code de la sécurité sociale. Ces informations devaient être mises à disposition des souscripteurs comme énoncée dans la loi et dans son décret d'application¹⁰ avant le 30 juin 2017.

Une prise de conscience accrue sur les risques financiers liés au changement climatique au niveau international : la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

« Un monde à 4 degrés de plus ne sera plus assurable¹¹(...). En tant que gestionnaire d'actif, c'est à nous de limiter la hausse des températures »

Au niveau international, sous l'impulsion du conseil de stabilité financière du G20, et notamment grâce à l'initiative de Mark Carney, son président de l'époque, en amont de la COP21 en décembre 2015, la communauté financière internationale prend progressivement conscience que le changement climatique peut également représenter un risque financier pour les investisseurs institutionnels et leurs clients.

Un groupe de travail, la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) a donc été mis en place dès 2015 pour accroître la transparence, et améliorer la qualité de l'information délivrée à travers leur reporting par les entreprises aux acteurs financiers quant à leur exposition à ces risques liés au changement climatique, offrant un prolongement international de la dynamique insufflée par l'article 173.

Henri de Castries
PDG d'AXA,
(Le Parisien / Novembre 2015)

« Accroître la transparence rend les marchés plus efficaces et les économies plus stables et résilientes »

Michael R. Bloomberg,
Président de la TCFD et
fondateur de Bloomberg LP
(l'un des principaux média spécialisé
dans l'information économique et
financière).

En juin 2017, la TCFD a publié des recommandations, en insistant notamment sur le rôle primordial des instances dirigeantes (Conseil d'Administration et Direction Générale) dans l'appréhension et la gestion des risques et opportunités liés au climat; la nécessité pour les entreprises d'analyser les impacts, les risques et les opportunités générés par le changement climatique, tant sur leur modèle d'affaires, que sur leur stratégie et leurs états financiers, et ce, à partir de scénarios économiques liés aux scénarios climatiques.

Les investisseurs institutionnels, et notamment les bancassureurs et les assureurs sont en première ligne pour s'adapter à ce nouveau contexte. Les dirigeants leaders de certains groupes d'assurance internationaux, tels que Allianz, AXA et Aviva, mais aussi de grands groupes bancaires qui sont également des acteurs de premier plan de la bancassurance en France comme BNP Paribas, la Société Générale et le groupe britannique HSBC, ont signalé l'importance de l'initiative de la TCFD qui s'engage en faveur d'une transparence accrue¹². Enfin, le Sustainable Insurance Forum (SIF) dont fait partie l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France a également apporté son soutien aux recommandations de la TCFD¹³ dès le mois de juillet 2017.

Pourquoi une initiative du WWF relative à la transparence sur les risques climatiques ?

Le WWF attend des investisseurs institutionnels qu'ils produisent des informations simples, pertinentes, précises et lisibles pour les épargnants.

Le WWF est convaincu du potentiel de la finance comme levier du changement et suit avec attention la mise en œuvre de ces nouvelles exigences réglementaires par les institutions financières concernées, ainsi que les bonnes pratiques proposées par les acteurs du secteur.

Dans notre compréhension de l'esprit de la Loi le régulateur a souhaité insuffler un changement dans l'ensemble de la chaîne de valeur financière: du client, bénéficiaire et/ou ayant droit jusqu'aux choix opérationnels des investissements dans les projets des entreprises.

Le WWF attend donc des investisseurs institutionnels qu'ils se saisissent de cette opportunité pour produire des informations **accessibles, simples, pertinentes, précises et lisibles pour les épargnants** sur la façon dont les entreprises dans lesquelles ils investissent contribuent au financement de la transition et diminuent leur exposition aux risques climatiques. Le WWF pense, en effet, qu'il faut à tout prix éviter les travers du reporting sur la « Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) », celui de voir une centaine de cases cochées par des spécialistes et qui manque de lisibilité pour un public non averti.

Le WWF a donc jugé utile de lancer une évaluation comparative de l'engagement des investisseurs institutionnels en se focalisant sur le caractère compréhensible par les épargnants de leur reporting.

Pourquoi évaluer les assureurs français ?

Dans ce contexte, les compagnies d'assurances françaises, filiales d'assureurs internationaux, bancassurances, et/ou assureurs mutualistes ont une double responsabilité : elles doivent maîtriser les risques financiers pour leurs clients et contribuer collectivement au financement de la transition énergétique et écologique.

En effet, le poids économique des principaux acteurs de l'assurance dans l'économie française est significatif, puisqu'il représente environ 2350 milliards d'euros d'actifs¹⁴, l'équivalent de la richesse créée en France en une année¹⁵.

Les 16 principaux assureurs, parmi lesquelles des marques bien connues par le grand public, gèrent à eux seuls environ 90%¹⁶ de ces actifs, soit plus de 2100 milliards d'euros, détenus pour le compte des assurés/épargnants et investis en différentes classes d'actifs sur les marchés financiers : en moyenne environ 70% sur les marchés obligataires, 17% en actions, et le reste dans des actifs immobiliers et autres¹⁷.

2350 milliards
d'euros
Ce sont les investissements
de l'assurance française
à fin 2016.

37 millions
de bénéficiaires en
assurance vie en France
à fin 2016.

L'argent des assureurs est aussi l'épargne des français

Les assureurs, via leurs filiales d'assurance vie qui comptent en France plus de 37 millions de bénéficiaires¹⁸, gèrent aussi une grande part du patrimoine financier des ménages, la plupart du temps confiés à leurs filiales de gestion d'actifs spécialisées.

En effet, une grande partie de l'épargne des ménages français reste investie en dépôts bancaires et en assurance vie. L'assurance-vie, épargne retraite et fonds d'investissement des ménages représente environ 40% de l'épargne réglementée en France¹⁹. Par ailleurs, la quasi-totalité des ménages français est couverte par d'autres assurances obligatoires telles l'assurance santé, automobile et habitation, et des assurances aux personnes (vie, assurance maladie/santé, accidents,...). **En ce sens, l'argent confié aux assureurs est aussi l'épargne des français, les assurés, épargnants, sociétaires, cotisants ou souscripteurs et bénéficiaires.**

Pourtant, 89% des épargnants se déclarent insuffisamment informés sur les impacts de leur épargne sur le changement climatique

Les épargnants se sentent-ils suffisamment informés par leurs assureurs et/ou leurs banques sur les impacts de leur épargne sur le changement climatique et le lien avec leur épargne ? Selon les résultats d'une enquête conduite en septembre 2017 par l'Institut de sondage IFOP pour le WWF, la grande majorité des épargnants, neuf Français sur dix (89%), quelque soit leur âge, sexe, profession, niveau d'éducation, proximité politique ou appartenance religieuse, estiment que leur banque ou assurance les informe peu ou pas du tout sur l'impact de leur épargne sur le changement climatique. On observe par ailleurs un clivage générationnel puisque la quasi-totalité des personnes âgées de 65 ans et plus (96%) dit manquer d'information à ce sujet, contre 78% des 18-24 ans.

Quand on interroge les Français sur l'évaluation qu'ils font du risque que représente le réchauffement climatique sur le système financier, et donc leur épargne, 44% pensent qu'il s'agit d'un risque important, 33% ne sont pas particulièrement préoccupés par ce type de risque et 23% ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre²⁰.

89%
Des épargnants
estiment que leur banque
ou assurance les informe
peu ou pas du tout sur
l'impact de leur épargne
sur le changement
climatique.

FOCUS : La méthode utilisée par le WWF pour analyser les rapports «Article 173 » des assureurs français

En novembre 2016, le WWF a adressé une lettre à plus de 200 investisseurs institutionnels (membres de l'Af2i) et gestionnaires d'actifs (membres de l'AFG) pour annoncer son intention de conduire une évaluation comparative de l'engagement des investisseurs en se focalisant sur le caractère compréhensible par les épargnants de leur reporting.

Etant donné que l'essentiel de l'épargne financière des Français est concentré dans l'assurance vie, WWF a ensuite décidé de se focaliser dans un premier temps sur le secteur de l'assurance et d'analyser les informations publiées par les 16 assureurs français les plus importants (cf. liste en Annexe).

Les assureurs choisis représentent plus de 90% des sommes gérées par l'ensemble des assureurs français pour le compte de leurs clients, soit plus de deux mille milliards d'investissements, ou l'équivalent des richesses créées en France en une année entière.

Les analyses entreprises par le WWF comprenaient:

- Une recherche sur internet : via des moteurs de recherche habituellement utilisés par les épargnants pour trouver des informations (tels que : Google), les moteurs de recherche des sites internet institutionnels des assureurs, etc.
- Une analyse détaillée des informations publiées par les 16 principaux assureurs français : 5234 pages de documents différents analysés (dont environ mille pages directement pertinentes) : rapports annuels (ou dits « documents de référence », plus de quatre mille pages au total), rapports sur la responsabilité sociale des entreprises (254 pages au total), rapports ou brochures ad-hoc dédiés à l'article 173 (411 pages au total), pages internet, publications annexes par l'entité en charge de la gestion d'actifs (du même groupe) et/ou informations spécialement destinées aux épargnants (cf. tableau de synthèse en Annexe B).
- Des visites et appels « mystères ». Inspirés par la méthode des visites mystères périodiquement organisées par l'autorité des marchés (AMF), un salarié du WWF a contacté les agences de chacun des 16 assureurs par téléphone en se faisant passer pour un nouveau client à la recherche d'informations sur les assurances vie et/ou les assurances habitation. Ces appels étaient suivis par une « visite mystère » en agence auprès des conseillers clientèle pour vérifier si un 'prospect' pouvait obtenir relativement facilement des informations mises à sa disposition dans le cadre de l'article 173.
- Un travail méthodologique itératif pour permettre d'interroger les épargnants via des groupes de discussion qualitatifs ainsi qu'une enquête d'opinion quantitative, et notamment :
- Une centaine d'heures consacrées à des groupes de discussion qualitatifs. Six ateliers de discussions, mobilisant environ 48 sympathisants bénévoles et/ou salariés du WWF, préoccupés par les questions du changement climatique mais non-experts du reporting des entreprises et des investisseurs, ont été organisés entre juillet et novembre 2017. Il s'agissait d'une population plutôt féminine et urbaine (100% résidant en Ile de France), composée essentiellement de retraités ou de jeunes actifs travaillant surtout dans le secteur tertiaire et parlant une langue additionnelle. Si ces personnes bénéficient plutôt d'un niveau d'éducation nettement supérieur à la moyenne nationale (Bac +3 ou plus) ce qui leur donnerait, à priori, plus de facilité à comprendre des enjeux complexes, nous avons testé leurs connaissances financières pour nous assurer qu'il s'agissait, pour la majorité, d'une population non experte (c'est-à-dire des investisseurs dits « non professionnels », au sens de la directive européenne concernant les marchés financiers MiFID, n'ayant pas d'expérience significative dans le domaine de la finance). Si notre analyse n'a donc pas l'ambition d'être statistiquement représentative, elle offre un « instantané » intéressant du ressenti des sympathisants du WWF, fortement sensibilisés aux enjeux environnementaux et climatiques, par rapport à l'information mise à disposition par les assureurs dans le cadre de leur reporting « Article 173 ».
- Une enquête d'opinion quantitative, réalisée par IFOP pour le WWF en septembre 2017 auprès d'un échantillon de plus de 1000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus (méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
- Et enfin, une douzaine d'entretiens avec des professionnels de l'assurance ayant préparé les rapports article 173 des assureurs français.

L'ARTICLE 173, ÇA VOUS PARLE ?

Les assureurs doivent mettre des informations à la disposition de leurs assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants. Qu'en disent-ils quand on les interroge? Que comprennent-ils ? Qu'attendent-ils ?
Décryptage par le WWF.

Le WWF a cherché à évaluer la stratégie, les moyens et les outils de communication utilisés par les assureurs français pour informer leurs clients, les assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants par rapport à cinq critères:

1. Les informations mise à la disposition des épargnants par les assureurs, **sont-elles accessibles** ? Les assureurs s'adressent-ils directement à leurs clients : assurés, épargnants et/ou souscripteurs ?
2. Les **informations, sont-elles assez simples** pour qu'un néophyte, non-expert puisse comprendre les enjeux et se faire une idée de l'engagement des différents assureurs en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques?
3. Les informations **sont-elles précises**, du point de vu de l'épargnant?
4. Les informations **sont-elles pertinentes**, du point de vu de l'épargnant?
5. Et enfin, les informations **sont-elles lisibles** pour un public non-expert?

Des informations accessibles?

Le WWF a donc cherché à identifier l'information mise à disposition des assurés : quel type d'information est fourni, par quel type de support de communication ? Comment ?

Le WWF a cherché à tester l'accessibilité des informations mises à la disposition des épargnants par trois moyens : recherches sur internet via des moteurs de recherche ; recherche via les sites Internet institutionnels des assureurs et via des appels/visites 'mystère'.

Entre juin et octobre 2017 les équipes du WWF, eux-mêmes épargnants et clients des assureurs, ont donc cherché à identifier des informations publiées par les assureurs français par trois moyens : recherche sur internet via un moteur de recherche, recherche via les sites institutionnels des assureurs et visites mystères. Les recherches sur internet ont été limitées dans le temps, en faisant l'hypothèse, confirmée auprès des sympathisants interrogés, que les internautes-épargnants, même motivés, arrêteraient leurs recherches au bout de quelques clics.

Le WWF a cherché à identifier et à évaluer l'accessibilité des informations par trois moyens (cf. focus ci-contre) :

1. Recherche sur internet via un moteur de recherche reconnu (google.com).

Recherche avec le nom de chaque assureur combiné avec des mots clés simples et pertinents : « article 173 », « changement climatique », « transition énergétique », « environnement », « scénario ».

2. Recherche via les sites institutionnels des assureurs.

Recherche avec les mêmes mots clés, mais directement dans le moteur de recherche du site Internet institutionnel de l'assureur (quand il existe).

3. Appels et visites mystère.

Inspirés par la méthode des « visites mystères »²¹ périodiquement organisées par l'autorité des marchés (AMF) dans les agences bancaires afin de tester la qualité des entretiens et la pertinence des propositions commerciales qui y sont faites, un salarié du WWF a contacté au moins deux agences de chacun des 16 assureurs en se faisant passer pour un nouveau client à la recherche d'informations sur les assurances vie, assurance en couverture de prêt et/ou les assurances habitation.

Les « appels mystères », suivis par une « visite mystère » en agence auprès des conseillers clientèle pour la moitié des assureurs, avaient comme objectif de vérifier si un 'prospect' pouvait obtenir relativement facilement des informations mises à sa disposition dans le cadre de l'article 173.

Pour chaque appel, un protocole d'entretien standardisé, adapté en fonction des produits proposés et des réseaux de distribution utilisés par chaque assureur, a été suivi. Les recherches étaient limitées dans le temps en partant de l'hypothèse que même un épargnant très motivé ne consacrerait pas plus de 30 minutes à une recherche de ce type. A nouveau, notre analyse n'a pas pour l'ambition d'être statistiquement représentative, mais elle offre un éclairage intéressant sur les réponses apportées aux questions posées par les sympathisants/militants du WWF.

Des informations accessibles sur internet, mais pas facilement accessibles à tou(te)s

La plupart des rapports publiés sont visibles sur la première page dans un moteur de recherche et accessibles en moins de trois clics.

« ... C'est 3 clics ! Si au bout de 3 clics, je n'ai pas trouvé l'information que je cherche, je m'en vais ! »

Nathalie, 25 ans, bac+5, travaillant à la direction de la communication d'une grande entreprise publique. Réaction spontanée quand elle a été interrogée sur sa façon de chercher des informations sur Internet.

Dans la langue française, la notion d'accessibilité recouvre deux sens différents : accessible se dit d'une information à laquelle on peut accéder (par exemple sur internet), mais aussi d'une information 'accessible à tous', c'est-à-dire intelligible que l'on peut comprendre aisément²².

En termes d'accessibilité (sur internet), nos recherches ont porté leurs fruits : une trentaine de documents pertinents ont été identifiés : rapports annuels ou documents de référence, rapports sur la responsabilité sociale/sociétale de l'entreprises, ou bien des rapports ou brochures ad-hoc dédiés à l'article 173. (cf. Annexe B qui présente les principales informations identifiées par le WWF).

La plupart des assureurs se sont donc mobilisés pour préparer des documents détaillés en réponse à l'article 173. En cohérence avec la recommandation de la Fédération Française de l'Assurance²³, la plupart des assureurs ont choisi de publier un rapport « ad-hoc » dédié à leur réponse à l'article 173 (vi).

Toutefois, si la plupart des rapports publiés par les assureurs sont relativement visibles et facilement accessibles sur internet (c'est-à-dire en moins de trois clics, visible sur la première page dans un moteur de recherche), il faut souligner que leur visibilité (voire l'accessibilité tout court) sur l'internet reste également très variable : dans certains cas les informations ne sont pas trouvables avec les mots clés choisis par le WWF²⁴, parfois les moteurs de recherche des sites institutionnels des assureurs sont inopérants (voire inexistant).

Dans certains cas, l'information recherchée n'est pas visible car noyée dans d'autres informations, notamment dans le cas où il s'agit d'une section du rapport annuel et quand l'extrait concerné n'est pas mis en avant spécifiquement sur le site internet (par exemple dans le cas de la MACSF).

Malheureusement, deux acteurs du marché, la MACSF et HSBC France²⁵, ont fait le choix de se limiter à leurs seuls supports de communication financière : document de référence et/ou rapport annuel peu pédagogiques et relativement incompréhensibles pour des non-initiés, ces documents manquent, hélas, de lisibilité pour les épargnants.

« ...même si j'avais le courage de lire les 500 pages [d'un document de référence] je ne suis pas sûre que je comprendrais ! »

Marie, 67 ans, psychiatre à la retraite. Réaction spontanée à la lecture du document de référence d'un assureur français.

Force est donc de constater que la plupart de ces documents 'ad-hoc', dédiés au seul article 173, ne visent pas spécialement les épargnants et restent parfois difficilement accessibles pour un public non-expert. Confrontés à une information qui ne leur semble pas destinée, les épargnants s'en détournent ! (cf. verbatim ci-contre des épargnants interrogés par le WWF en Annexe A).

Enfin, les « appels mystères » et « visites mystères » que nous avons réalisés nous ont permis de confirmer que la recherche d'informations auprès des chargés de clientèle des assureurs n'est pas forcément aisée :

§ Aucun conseiller en assurances contacté n'était en mesure de fournir des informations concrètes relatives aux enjeux couverts par l'article 173 (vi).

« ...La responsabilité
environnementale des
assurances –
ce n'est que du
greenwashing !
Ce n'est que
du bla bla... ! »

**Anonyme,
Conseiller clientèle d'un
assureur français**
Réaction spontanée (et plutôt
personnelle) d'un chargé de
clientèle d'un grand assureur
français, interrogé par
le WWF dans le cadre des
appels mystères.

Une communication
ciblant explicitement les
épargnants ne semble pas
avoir été une priorité
des assureurs français
à ce stade.

« « Il y a beaucoup
de jargon, des acronymes,
.... Je ne trouve ça pas
très parlant pour les gens
qui [ne] connaissent pas
ça, forcément ... même
avec un dictionnaire je
n'aurais pas compris ! »

Sylvie, 51 ans,
bac+5, en congé de formation
en Master2 sur la
responsabilité sociale des
entreprises. Réaction
spontanée suite à la lecture
d'exemples d'analyses des
investissements verts des
assureurs français.

- § Un conseiller sur deux que nous avons pu interroger a indiqué que les questions posées concernaient la stratégie générale de l'assureur et ne concernait donc « pas leur métier ».
- § Pour ce qui concerne les assurances vie, les chargés de clientèle mettaient en avant des informations précises et pertinentes sur certains produits tels que, par exemple, des fonds utilisant des critères ESG. En effet, presque chaque conseiller déclarait que son assurance était active dans le secteur de l'environnement, sans pour autant être en mesure de fournir des détails. La plupart des conseillers recommandaient de rechercher des informations sur Google. Un seul conseiller clientèle a fait l'effort de s'informer immédiatement en effectuant une recherche en ligne, guidée par téléphone qui a permis d'identifier des informations directement utiles en moins de 5 minutes!

Les appels et visites « mystères » n'ont donc pas permis d'identifier une mobilisation particulière des fonctions de la relation client des assureurs, et les chargés de clientèle ne semblent pas avoir bénéficié de sensibilisations ou de formations particulières ce qui peut laisser la place à des interprétations personnelles (cf. verbatim ci-contre).

Les informations mises à disposition des épargnants ne seront accessibles à tou(te)s qu'à partir du moment où les informations s'adresseront explicitement aux épargnants!

Ni nos recherches sur internet, ni les « visites mystères » que nous avons réalisées ne nous ont permis d'identifier des documents qui ciblent explicitement (et exclusivement) les épargnants. Un seul assureur (CNP Assurances) a fait l'effort de réaliser une plaquette qui s'adresse directement à ses assurés, même si elle reste relativement confidentielle et ne s'embles pas être largement diffusée aux assurées. Un autre assureur (BNP Paribas Cardif) indique avoir communiqué avec ses clients sur les thématiques ISR par l'intermédiaire de ses conseillers en gestion de patrimoine.

Les rapports s'adressant principalement à un public institutionnel, **aucun assureur ne semble donc avoir saisi l'opportunité de s'adresser explicitement aux épargnants/assurés.** Pour la première année de reporting article 173, une communication ciblant explicitement les épargnants ne semble donc pas avoir été une priorité des assureurs à ce stade! Cela paraît d'autant plus regrettable que les assureurs sont au quotidien en contact avec des millions de clients, soit directement, soit via leurs filiales ou partenaires qui commercialisent leurs produits.

En synthèse, quant à l'accessibilité des informations, notre premier constat est donc sans appel : si les informations publiées par les assureurs sont disponibles via internet sous la forme de multiples supports de communication, elles ne sont pas pour autant facilement accessibles pour un public de non-experts.

Cela peut surprendre car non seulement la loi²⁶ et le décret d'application²⁷ demandent explicitement aux assureurs de publier ces informations dans leurs rapports annuels, mais ils les obligent aussi explicitement à informer leurs souscripteurs/épargnants. Le WWF déplore par ailleurs que le guide préparé par la fédération ne semble pas accorder d'importance particulière à ce point²⁸.

Des informations simples ? Sans un effort de pédagogie supplémentaire l'épargnant ne pourra pas comprendre!

A la lecture des rapports, et en confrontant les sympathisants du WWF à quelques exemples choisis dans le cadre des groupes de discussions, nous avons pu constater que les publications des assureurs restent dominées par des termes techniques. Cela les rend difficile à comprendre pour le grand public français qui, de surcroît, ne s'intéresse que relativement peu à la finance et souffre d'un manque de culture générale financière.

Seulement certains assureurs, parfois les assureurs mutualistes qui sont de par leurs statuts et leur ADN plus proche de leurs sociétaires, ont fait des efforts de pédagogie notables, par exemple (cf. colonne à droite du tableau en Annexe B):

§ en accordant, une place importante à une préface (par exemple : Aviva), ou à une introduction (par exemple : MACIF) qui expliquent les notions clés de l'investissement responsable ;

§ en fournissant un glossaire ou un lexique détaillé (Aviva, Crédit Agricole Assurance) et/ou des encarts pédagogiques (BNP Paribas Cardif) qui précisent les termes techniques.

« C'est quoi la différence entre une action et une obligation ? »

Isabelle, 59 ans, bac+5, retraitée, ayant travaillé dans un grand groupe de cosmétique pendant toute sa vie et disposant d'une épargne retraite et ayant souscrit une assurance vie dans une grande banque française.

Néanmoins, les problématiques abordées restent très complexes et difficiles à comprendre pour un lecteur non-expérimenté, en particulier une clientèle dite 'non professionnelle', au sens de la directive européenne concernant les marchés financiers MiFID²⁹, dont on ne peut supposer une bonne connaissance et une expérience des marchés financiers. En effet, selon une étude³⁰ sur la culture générale financière des adultes dans les pays de l'OCDE, réalisée en 2016, les épargnants ne semblent pas disposer d'un niveau de connaissances financières de base suffisant pour suivre, analyser, comprendre et mesurer les enjeux présentés dans les documents publiés par les assureurs. Par exemple, dans le cadre de l'étude de l'OCDE seulement 34 pour cent des personnes interrogées en France donnaient une réponse correcte à une question sur les intérêts composés. Comprendre la structure des investissements des portefeuilles d'assurance et, par voie de conséquence, les enjeux climatiques sous-jacents par classe d'actifs ne paraît donc, à priori, simplement pas à la portée des épargnants non-experts.

Un effort de pédagogie supplémentaire considérable, visant à utiliser des termes simples et compréhensible par les épargnants ou des outils comme des infographies, semble donc nécessaire pour aider les épargnants à appréhender le lien entre les effets du changement climatique et l'impact sur la finance et donc sur leur épargne. Sans cela l'épargnant ne pourra pas comprendre !

Des informations pertinentes pour les épargnants? Exemples d'initiatives intéressantes mises en place par les assureurs les plus mobilisés

La plupart des assureurs se sont mobilisés pour préparer des documents détaillés en réponse à l'article 173, en moyenne d'environ 20-30 pages ce qui montre un engagement progressif des assureurs à des degrés variables.

Un seul assureur, le Groupe Assurances du Crédit Mutuel (ACM), a fait le choix de ne publier qu'un document d'une seule page, en net retrait par rapport aux autres acteurs du secteur, ce qui montre une mobilisation faible (ou trop tardive) pour le sujet. Le Groupe ACM témoigne ainsi d'une faible profondeur d'analyse des enjeux alors qu'une autre entité du Groupe Crédit Mutuel de taille plus réduite, Nord Europe Assurances, publie un rapport beaucoup plus détaillé³¹.

Il semble donc nécessaire de trouver un juste équilibre entre une information qui semble incomplète, ou trop concise, et des informations trop détaillées et trop techniques présentées dans un rapport annuel.

Toutefois, les assureurs les plus mobilisés offrent une multitude d'informations pertinentes, abordables pour un lecteur expérimenté. Nos recherches et analyses nous ont permis d'identifier un grand nombre de bonnes pratiques.

Face à la grande quantité des informations à analyser le WWF a fait le choix de se concentrer sur les informations qui nous semblaient essentielles :

1. L'assureur réduit-il son **exposition au risque climatique** (risque physique, risque de transition, etc.)?
2. L'assureur met-il en place des « stress-tests » climatiques de son portefeuille ? En tire-t-il des conséquences dans ses choix de gestion ?
3. Les choix d'investissements de l'assureur **contribuent-ils au financement de la transition énergétique et écologique** dans les domaines clés de la lutte contre le dérèglement climatique (énergie, mobilité, efficacité énergétique, bâtiments, systèmes alimentaires...)?
4. L'assureur, analyse-t-il l'**écart (éventuel) entre la structure du portefeuille de l'investisseur et une trajectoire d'investissements alignés sur un scénario d'émissions de CO₂ en conformité avec l'accord de Paris** (entre 1.5 et 2 degrés) et les mesures correctrices prévues pour le diminuer ?

Le tableau ci-après présente une synthèse de ces quatre thèmes abordés par les assureurs dans leurs rapports que le WWF a pu identifier (cf. détails en Annexe B).

Identification et exposition aux risques physiques et de transition	Tests de résistance (« stress-tests ») climatiques	Alignement sur un scénario d'émission de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris	Contribution à la transition énergétique et écologique (par classe d'actif)
<p>§ Multiples méthodologies d'analyse des risques physiques et de transition, mais la plupart du temps sans chiffrages</p> <p>§ Utilisation d'un modèle de catastrophes naturelles</p> <p>§ Analyse systématique du risque d'inondation et d'une couverture catastrophe naturelle du parc immobilier</p>	<p>§ Aucune bonne pratique pour mettre en place des stress-tests, notamment relatifs aux risques systémiques identifiée à ce stade.</p> <p>§ Un seul assureur (AXA) met en avant des scénarios de transition énergétique et des « actifs échoués » (« stranded assets » : pétrole, automobile, énergie). Toutefois, aucun résultat chiffré n'est communiqué.</p> <p>§ Aucun assureur n'évoque les conséquences d'analyses de tests de résistance sur ses choix de gestion.</p>	<p>§ Mise en place d'un indicateur qui évalue l'alignement sur un scénario d'un portefeuille ou d'un indice par rapport à sa trajectoire de changement climatique (avec un taux de couverture qui reste variable).</p> <p>§ Comparaison des résultats chiffrés (portant sur 90% des encours de l'assureur) par rapport aux principaux indices de référence (AG2R La Mondiale).</p> <p>§ Différentes méthodes utilisées : analyse des risques de transition dans les (seuls) secteurs à forte intensité carbone, back-testing de portefeuilles pour identifier des marges de manœuvre, amélioration de l'impact positif, etc. (AXA).</p> <p>§ Il reste toutefois difficile d'identifier dans quelle mesure les assureurs prennent d'ores et déjà des actions correctrices.</p> <p><i>NB. : La plupart des assureurs mettent en avant des réserves quant aux limitations des méthodes actuellement disponibles.</i></p>	<p>§ Calcul d'une part « verte » des investissements qui contribue directement ou indirectement à la transition (selon une méthodologie propre à chaque assureur).</p> <p>Plus précisément, par classe d'actif :</p> <p>§ investissements dans les obligations vertes sans pour autant préciser le poids respectif que représentent ces placements par rapport au fond général (à l'image de la faible part du marché des obligations vertes qui ne représentent actuellement guère que < 2% du marché obligataire mondial).</p> <p>§ Investissements en actions : Stratégie d'engagement auprès des sociétés de gestion et auprès des émetteurs avec engagement actionnarial comme outil pour insuffler un changement dans les secteurs les plus émissifs.</p> <p>§ Investissements immobiliers. Pour ce qui concerne les investissements dans des actifs immobiliers, détenus de manière directe ou indirecte dans les portefeuilles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Certifications environnementales systématiques des immeubles, à l'achat et/ou à la rénovation ; - Indicateurs sur les consommations énergétiques des immeubles et des objectifs de baisse des consommations dans le temps;

Si les assureurs abordent largement les trois thématiques de la gestion des risques, de la contribution à la transition énergétique et d'alignement sur un scénario d'émission de CO₂ alignés sur l'accord de Paris, le vocabulaire « tests de résistance » des portefeuilles (ou « stress-tests ») est largement absent des rapports. Le terme « stress-test climatique », est emprunté du vocabulaire des autorités de supervision des établissements financiers dont le grand public a découvert l'existence dans le cadre de la crise financière de 2008. Les méthodes de stress-tests climatique et de l'analyse des scénarios ont notamment été utilisées dans le cadre des réflexions impulsées par l'article 173 et, ensuite, par la TCFD³². En effet, l'article 173 (v), visant plus spécifiquement les banques, exige notamment que le gouvernement prépare un rapport « sur la mise en œuvre d'un scénario de tests de résistance réguliers et représentatifs des risques associés au changement climatique³³ ».

L'objectif est d'encourager les établissements de crédit à engager une réflexion plus poussée sur les défis associés au changement climatique pour leurs activités et de trouver les moyens d'y répondre.

Si plusieurs assureurs évoquent les risques de dépréciation des actifs carbonés en faisant référence aux « actifs échoués » (ou *stranded assets* en anglais) dans l'identification des risques (cf. tableau ci-dessus et analyse en Annexe C), aucun assureur ne semble avoir mis en place des stress-tests, notamment en ce qui concerne les risques systémiques. A ce stade, aucun assureur n'évoque les conséquences d'éventuels tests de résistance sur ses choix de gestion.

Les sections ci-après cherchent à illustrer, à travers deux exemples concrets, dans quelle mesure les initiatives intéressantes et encourageantes identifiées par le WWF pourraient permettre, selon nous, de fournir des informations précises et lisibles que les épargnants pourront comprendre.

Pour faciliter l'appréhension du sujet par les épargnants, il sera nécessaire, à l'avenir, de préciser les outils méthodologiques pour permettre une comparaison par rapport à des objectifs précis.

Des informations précises ? Sans objectifs chiffrés ni méthodes, outils, ou référentiels comparables, l'utilité des informations chiffrées pour l'épargnant restera limitée

L'article 173 et son décret n'imposent aucun objectif chiffré, ni méthode ou référentiel spécifique, partant du principe qu'une méthode (disponible à la date de l'adoption de la réglementation) ne saurait s'adapter à la diversité des situations des investisseurs. Si ce choix du régulateur était certainement motivé par l'intention de laisser la place à l'innovation et à l'expérimentation pour faire émerger de nouvelles pratiques en accord avec l'esprit de la loi, il existe actuellement une multitude de méthodes, référentiels et/ou outils. Certes, ils restent perfectibles mais ils pourraient permettre de faire émerger des informations quantitatives précises, fiables, compréhensibles et lisibles pour les épargnants.

Pour faciliter l'appréhension du sujet par les épargnants, il sera donc nécessaire, à l'avenir, de préciser les outils méthodologiques les plus pertinents pour permettre une comparaison par rapport à des objectifs précis. D'ailleurs, certains épargnants, sympathisants du WWF qui ont participé à nos groupes de discussions se sont interrogés sur le rôle de l'Etat pour clarifier cette situation, notamment quand l'article 173 sera revu à partir de 2018.

« L'Etat ne pourrait-il pas légiférer et imposer un pourcentage d'investissement dans les énergies renouvelables ? »

Claire, 31 ans,
bac+5, chargée de projet marketing.
Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples tirés des rapports article 173 des assureurs français.

Au niveau international, les travaux de la TCFD, notamment sur les indicateurs et l'analyse des scénarios³⁴, ainsi que des initiatives multi-acteurs telles que *Science-based-Targets* portés par le Climate Disclosure Project (CDP), le UN Compact, le World Resources Institute (WR) et le WWF, commencent à apporter des éléments de réponse à ces questions méthodologiques essentielles.

Pour illustrer le besoin crucial d'objectifs chiffrés et de points de référence précis, nous avons cherché à décrypter le positionnement des assureurs français à travers l'exemple des investissements dans les technologies propres. En effet, pour ce secteur il existe par ailleurs une initiative appelée *Low Carbon Challenge*, lancée en septembre 2017 par Christina Figueres, secrétaire générale de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques de 2010 à 2015, et l'une des architectes de l'accord de Paris. Le *Low Carbon Challenge* incite les investisseurs institutionnels à s'engager à investir 1% de leurs actifs dans les énergies propres d'ici 2020³⁵. Pour les assureurs français, dont les actifs représentent environ 2350 milliards d'euros cela se traduirait à un investissement collectif d'environ 23.5 milliards d'euros dans les énergies propres d'ici 2020. S'il ne représente pas forcément un alignement des investissements sur un scénario 2°C pour les énergies propres, l'objectif du *Low Carbon Challenge*, a le mérite d'être assez simple, lisible et attrayant pour les épargnants qui sont, à priori favorables, à ce que leur épargne contribue à lutter contre le changement climatique. C'est ce que révèlent les résultats d'une enquête d'opinion réalisée pour le WWF en septembre 2017. Ainsi, la majorité des Français (57%) se déclarent favorables à ce que leur épargne contribue à lutter contre le changement climatique³⁶.

« La communauté financière devrait s'engager à investir 1 % de leurs actifs dans les énergies propres d'ici 2020. Cela représente un montant de 700 milliards de dollars »

Christina Figueres,
ancienne secrétaire générale de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques au sujet du *Low Carbon Challenge*, lancé en septembre 2017 à Berlin.

Le WWF a donc cherché à savoir si le secteur de l'assurance français était, collectivement, en bonne voie pour atteindre l'objectif du *Low Carbon Challenge*.

« Je ne comprends pas tout mais ils parlent de choses très précises. C'est facile à comprendre. Mais après on ne sait pas ce que ça veut dire pour toi et moi ... ! »

Mélanie, 31 ans,
bac+5, travaillant pour un organisateur de salons grands publics. Réaction spontanée quand elle a été confrontée au chapitre 'contribution à la transition énergétique' du rapport d'un grand assureur français.

Premier constat : Confrontés aux informations fournies par les assureurs, sans décryptage de la part du WWF, ni d'objectifs ou référentiels de comparaison, les épargnants ne semblent pas en mesure de comprendre la portée des informations mises à leur disposition. En revanche, nos groupes de discussion avec les épargnants ont montré qu'une remise en perspective des chiffres avancés par les assureurs permet d'améliorer la compréhension des éléments chiffrés par les épargnants de manière significative (cf. décryptage ci-contre).

A la vue de cette analyse, il nous paraît évident qu'il reste aux assureurs français un chemin important à parcourir d'ici 2020 et des efforts significatifs seront nécessaires à la fois pour accélérer leur mutation, leur permettant de renforcer leur contribution, directe ou indirecte, à la transition énergétique et écologique et pour améliorer la valorisation de leurs efforts auprès des épargnants.

«2 milliards, ça semble beaucoup d'argent ... ! Mais c'est 2 milliards par rapport à quoi ? C'est quoi l'objectif ? Cela représente quel pourcentage ?»

Jean 38 ans,
bac professionnel, travaillant dans le tourisme.
Réaction spontanée quand il a été confronté à des exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« Il me manque le contexte : c'est par rapport à quelle référence ? »

Pascale, 27 ans,
bac+5, consultante en marketing, communication et média. Réaction spontanée suite à la lecture du chapitre 'contribution à la transition énergétique' du rapport d'un grand assureur français.

Décryptage WWF : Le secteur de l'assurance français, est-il en bonne voie pour attendre l'objectif du Low Carbon Challenge qui consiste à investir 1% de ses actifs dans les énergies propres, notamment via la nouvelle classe d'actifs obligations vertes?

Les obligations vertes sont des titres de dette classiques émises par des entreprises, des entités publiques ou des Etats pour lesquels l'émetteur s'engage à investir les fonds levés dans des projets dits « verts ». L'émetteur s'engage également à fournir un reporting détaillé sur les investissements réalisés pour suivre l'affectation des financements dédiés.

Dans les rapports analysés, deux tiers des assureurs concernés mettent en avant leurs investissements dans les obligations vertes pour ce qui concerne leur poche obligataire, la classe d'actif la plus importante dans les portefeuilles d'assurance qui représente en moyenne 70% de leurs actifs. Par exemple :

- AG2R La Mondiale met en avant une part, dite « verte » d'investissement dans les énergies renouvelables représentant 0.6% du portefeuille assurance, et affiche un encours en obligations vertes de 292 millions d'euros ;
- Allianz avance un chiffre clé de 900 millions d'euros au niveau groupe, sans préciser la part dans l'actif de sa filiale française ;
- Aviva affiche un montant total de 614 millions d'euros, en détaillant la nature des investissements réalisés (obligation souveraine française, etc.) ;
- Axa communique sur un investissement d'environ 1.8 milliards d'euros d'investissements verts pour le Groupe Axa, sans fournir de détails sur la part détenue par sa filiale AXA France ;
- BNP Paris Cardif, par exemple, s'est engagé récemment à doubler ses « investissements verts » à l'horizon 2020³⁷ et son rapport met en avant un investissement à hauteur de 636 millions d'euros à fin 2016, soit 0.7% du fonds général à périmètre comparable³⁸ ;
- CNP Assurances avance un chiffre de 902 millions d'euros investis ;
- Générali donne le détail des obligations vertes en portefeuille pour un montant total de 140 millions d'euros ;
- Groupama dispose d'encours de 107 millions d'euros à fin juin 2016 au niveau du groupe ;
- La MACIF affiche un portefeuille d'obligations vertes privées de 373 millions d'euros à fin décembre 2016 ;
- La MACSF précise que fin décembre 2016 son portefeuille était investi à hauteur de 81 millions d'euros en obligations vertes émises par les sociétés EDF, ENGIE et SNCF Réseaux ;
- Natixis, enfin, disposait de près de 270 millions d'euros investis dans les obligations vertes.

Selon les chiffres avancés dans les rapports des assureurs (et sans tenir compte des chiffres pour le groupe pour lesquels le montant du périmètre France ne sont pas précisés) le secteur détiendrait donc actuellement des obligations vertes d'une valeur d'environ 3.4 milliards d'euros, soit 0.15% des actifs détenus par le secteur.

Pour atteindre l'objectif de 1% du low carbon pledge en 2020, soit environ 23.5 milliards d'euros, et en faisant l'hypothèse – optimiste -- que l'ensemble des fonds levés via des obligations vertes sont effectivement investis dans les énergies propres, au pro-rata cela représenterait environ 16 milliards d'euros pour la poche obligataire (qui concerne en moyenne environ 70% des actifs des assureurs). Pour cette classe d'actifs les assureurs devraient donc multiplier leurs investissements par 5 en moins de 5 ans, soit une augmentation d'environ 40% chaque année, sous réserve, bien sûr, que le marché des obligations vertes qui a été multiplié par 10 au cours des 3 dernières années continue sur sa trajectoire de croissance et gagne en profondeur et liquidité.

Toutefois, si cette analyse ne peut apporter qu'une première approximation pour la classe d'actifs la plus importante des portefeuilles des assureurs, elle fait face à un nombre de limitations en terme de précision et d'exhaustivité :

- En effet, en l'absence de normes précises sur le marché des obligations vertes, notamment en matière de reporting, il reste difficile de comparer et d'agrèger la contribution des obligations labellisées « vertes » à la transition énergétique et écologique. C'est pour cela que le WWF plaide pour le développement de normes fiables, crédibles, suffisamment précises et largement acceptées pour le marché des obligations vertes (cf. rapport du WWF sur les obligations vertes³⁹, publié en juin 2016).
- Par ailleurs, un grand nombre d'assureurs investissent également dans les technologies propres via d'autres classes d'actifs, notamment leur portefeuille d'actions cotées. Des méthodologies d'analyse commencent à émerger pour cette classe d'actif et les assureurs commencent à les utiliser. Le WWF a notamment effectué récemment une analyse des investissements dans les énergies renouvelables dans les portefeuilles d'actions cotées des principaux détenteurs d'actifs européens⁴⁰. Enfin, les informations disponibles dans les rapports article 173 souffrent actuellement d'un manque de cohérence et de comparabilité.

« C'est bien expliqué ! On comprend bien. Mais on ne sait pas si au final ils se trouvent dans une bonne position : Alors, c'est quoi la conclusion ? Je n'arrive pas à conclure, à trouver une conclusion ! »

Julie, 28 ans,
bac+5, travaillant dans une association. Réaction spontanée quand elle a été confrontée à des exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« Je ne comprends pas à quoi ils s'engagent. C'est que du jargon, c'est incompréhensible ! »

Eric, 40 ans,
bac+5, travaillant comme coach professionnel. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

Des informations lisibles ? Exemple d'un indicateur lisible : les épargnants, investissent-ils pour un monde à 2°C, à 3°C ou à 4°C de plus d'ici 2050 ?

L'un des principaux défis pour les assureurs dans les nouvelles exigences de l'article 173 est le fait qu'il leur demande de se projeter dans l'avenir, plutôt que de seulement regarder le passé. Il exige, en effet, de s'inscrire dans une trajectoire d'émissions de CO₂ alignés sur l'accord de Paris, c'est-à-dire une hausse des températures limitées entre 1.5 et 2 degrés d'ici 2050. Il est donc essentiel de ne pas se limiter à 'la photo' à un instant donné, mais de s'attacher à l'évolution des indicateurs lisibles et du suivi qui pourra en être fait dans la durée.

L'épargne des assurés, prépare-t-elle à un avenir à 2°C, à 3°C ou à 4°C de plus d'ici 2050 ? Du point de vue de l'épargnant, ce type d'analyse a l'avantage de pouvoir se résumer à un simple indicateur de température assez lisible et compréhensible pour un public non-expert. Etant donné qu'en France, l'assurance vie est un outil d'investissement à long-terme et surtout de transmission familiale (qui bénéficie d'avantages fiscaux importants), il paraît légitime que l'épargnant puisse se poser la question de savoir s'il léguera demain un patrimoine financier dont l'investissement aujourd'hui contribue à un monde de 2°C de plus ou pas.

D'un point de vue des assureurs ce type d'indicateur nécessite de comprendre dans quelle mesure leurs portefeuilles d'investissement d'aujourd'hui se situent sur une trajectoire vers un monde alignés sur l'accord de Paris, sachant que la plupart des indices de références boursiers communément utilisés par les investisseurs institutionnels les placent sur une trajectoire bien au-delà de 4°C de plus par rapport à l'ère pré-industrielle.

Cela passe obligatoirement par une analyse complexe, en continue, de la structure du portefeuille de l'investisseur et une trajectoire d'investissements en accord avec un scénario d'émissions de CO₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1.5 et 2 degrés) et les mesures correctrices qu'il faudrait envisager pour y arriver. Les assureurs les plus mobilisés ont commencé à s'engager dans cette voie et à publier les premiers résultats, même si les méthodes et outils leur semblent encore perfectibles (cf. encart ci-après).

Quelques initiatives d'analyse intéressantes identifiées

Nos groupes de discussions ont montré que les sympathisants du WWF étaient sensibles à ces questions et que les indicateurs proposés par certains assureurs (notamment AG2R La Mondiale et CNP assurance, cf. encart ci-après) pouvaient représenter des outils de communication pertinents et lisibles pour les épargnants, s'ils étaient accompagnés d'un décryptage pédagogique.

Un indicateur de cette nature, assorti d'un décryptage clair des enjeux, pourrait donc apporter une lisibilité supplémentaire pour les épargnants car il ne nécessiterait pas de rentrer dans la complexité des techniques de la gestion d'actifs.

FOCUS : Scénarios 2°C - Deux assureurs se démarquent par des analyses de leur trajectoire par rapport à un scénario 2°C identifiées et proposent, selon le WWF, des indicateurs particulièrement lisibles

Deux assureurs se démarquent par des analyses intéressantes et proposent des indicateurs, selon le WWF, particulièrement lisibles pour les épargnants:

- § AG2R La Mondiale suit un indicateur qui évalue l'alignement avec un scénario 2°C de ses portefeuilles (ou des indices de références sous-jacents) par rapport à la trajectoire de changement climatique et publie les résultats de ses analyses. Ainsi, le portefeuille Assurance d'AG2R La Mondiale est aligné avec un scénario de réchauffement climatique de +3,6°C et peut être comparé directement aux principaux indices financiers de référence ;
- § CNP Assurances a décidé de développer son propre scénario, dit « scénario CNP Assurance ». Ce scénario, et la convergence avec d'autres scénarios de référence, est utilisé comme fil conducteur dans différentes parties de son rapport.

D'autres assureurs ont entamé des analyses, avec des périmètres et des profondeurs d'analyses variables, qui vont dans le même sens, même si la plupart ne publient pas (encore) les résultats obtenus:

- § Aviva France décrit notamment des tests de compatibilité du portefeuille avec un scénario 2°C pour sa poche obligatoire et un portefeuille d'actions représentatif. Toutefois, Aviva France émet des réserves par rapport à la fiabilité des données sous-jacentes et indique que « ... les résultats de cette analyse doivent être pris avec un peu de recul ». Enfin, Aviva France envisage d'approfondir l'analyse à partir d'outils développés par le Groupe Aviva.
- § AXA France évoque une « analyse de l'alignement des investissements d'AXA sur le scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) chiffrés » avec trois méthodes différentes (risques de transition dans les secteurs à forte intensité carbone ; back-testing de portefeuilles pour identifier la marge de réallocation des actifs en ligne avec un scénario 2°C ; amélioration de l'impact positif). Mais les résultats des modélisations ne sont pas communiqués.
- § Covéa a analysé le positionnement de son portefeuille global par rapport aux objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique en calculant une trajectoire d'intensité carbone du chiffre d'affaires des portefeuilles pour les actifs « actions » et « obligations privées ».
- § HSBC France a mené une première évaluation de l'alignement de son portefeuille de financement au scénario 2°C de l'AIE, sur deux premiers secteurs à la fois clés pour HSBC France et en même temps critiques pour la décarbonation de l'économie : l'énergie et les transports (représentant 10 % de ses encours bilanciaux).
- § La MACIF a cherché à évaluer l'alignement des entreprises qu'elle finance avec le scénario énergétique mondial établi par l'AIE. Les résultats ont été jugés satisfaisants et ont permis de prendre conscience de la répartition des producteurs d'électricité dans le portefeuille financier du Groupe. Le rapport présente également un graphique illustrant la comparaison entre le mix énergétique du portefeuille, de l'Europe à ce jour et du scénario 2°C à horizon 2040 de l'AIE.
- § La MACSF propose une analyse de « l'alignement des investissements dans des producteurs d'électricité avec la trajectoire 2°C pour évaluer l'alignement des entreprises productrices d'électricité détenues en portefeuille avec le scénario de l'AIE ». Le rapport comprend des graphiques qui proposent une comparaison du mix énergétique des producteurs d'électricité dans lesquels MEDICIS investit, avec le mix énergétique moyen en Europe et dans l'OCDE qui permettent de visualiser les résultats par rapport à ce scénario.

Certes, comme soulignent la plupart des assureurs, de nombreuses lacunes subsistent dans les diverses méthodologies et devront être abordées dans le cadre de recherches ultérieures. Mais nous encourageons les assureurs à poursuivre sur cette voie. Une synthèse des informations mises en avant dans les rapports des assureurs par rapport à ce thème est présentée en Annexe.

NB: Le réseau international du WWF contribue activement à l'effort collectif de travail sur les méthodes en participant, notamment via un projet de recherche européen sur les mesures d'investissement en énergie durable (« Sustainable Energy Investment Metrics », ou « [SEI Metrics](#) ») coordonné par le think-tank français 2°Investing Initiative. Toutefois, le WWF souhaite rester neutre d'un point de vue méthodologique et ne favorise à ce stade aucune méthodologie technique spécifique.

Conclusions

Notre analyse des informations mises à disposition des épargnants par les principaux assureurs français dans le cadre de rapports article 173 (vi) montre que les épargnants restent une cible largement oubliée. Si les assureurs les

plus mobilisés ont produit des informations pertinentes pour les épargnants, des progrès importants restent à faire, individuellement et collectivement, notamment en termes d'accessibilité, de simplicité, de pertinence, de précision et de lisibilité des informations par les épargnants.

Notre analyse des informations mises à disposition des épargnants des 16 principaux assureurs français, représentant 90% des investissements du secteur, nous amène à tirer les conclusions suivantes.

Sur la forme : les épargnants, assurés, souscripteurs, sociétaires ou cotisants restent une cible largement oubliée et aucun assureur ne semble avoir saisi l'opportunité de s'adresser explicitement à eux

Pour cette première année de reporting article 173, aucun assureur ne semble avoir saisi l'opportunité de s'adresser de manière ciblée aux épargnants. En effet, les rapports préparés par les assureurs semblent s'adresser principalement à un public d'experts financiers et institutionnels.

Les informations ne sont donc pas facilement accessibles pour un public de non-experts. Dans ce sens, les pratiques actuelles des assureurs ne sont ni fidèles à l'esprit ni au texte de l'article 173 (vi) de la *Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)*⁴¹ qui visait explicitement le grand public comme destinataire d'une information relative aux risques climatiques.

Cela paraît d'autant plus regrettable que l'argent des assureurs est tout d'abord l'argent de leurs clients les assurés et épargnants. Ceux-ci se sentent insuffisamment informés sur l'impact de leur épargne sur le changement climatique et les risques que représente le réchauffement climatique sur le système financier et donc sur leur épargne.

Les assureurs, qui sont en contact avec des millions de clients, soit directement, soit via leurs filiales ou partenaires qui commercialisent leurs produits, ont donc une responsabilité forte pour informer les épargnants.

Sur le fond : la qualité des informations fournies est très variable et les informations restent difficiles à comparer. Toutefois, certains assureurs se démarquent par des initiatives intéressantes

Sur le fond, le WWF attendait des assureurs qu'ils se saisissent de l'opportunité présentée par l'article 173 pour communiquer aux épargnants des informations **simples, pertinentes, précises et lisibles** sur la façon dont les entreprises dans lesquelles ils investissent contribuent au financement de la transition énergétique et écologique et diminuent leur exposition aux risques climatiques.

« Tu places de l'argent chez eux, la moindre des choses c'est quand même qu'ils te disent ce qu'ils en font ! »

Alain, 62 ans, ingénieur, travaillant dans l'imprimerie, Réaction spontanée quand il a été interrogé sur sa façon de rechercher de l'information sur son épargne.

« Je vois beaucoup de mots qui n'ont aucun sens pour moi ! C'est beaucoup de mots pour me dire qu'ils ne font pas grand-chose... »

Anne, 27 ans, bac+5, travaillant dans le tourisme, réaction spontanée suite à la lecture du chapitre 'risques physiques et de transition' du rapport article 173 d'un grand assureur français.

*« Je comprends les mots,
je comprends les phrases,
mais je ne comprends
pas le sens ! »*

Jean, 38 ans,
bac professionnel,
travaillant dans le tourisme. Réaction
spontanée suite à la lecture
d'exemples d'analyses
des investissements verts des
assureurs français.

*« Ce n'est pas que je
n'ai pas compris !
Au contraire, c'est très
compréhensible, mais je
n'ai trouvé aucune
information intéressante
dedans ! Il y a plein de
choses, mais il n'y a rien
d'important, aucun
résultat. Il n'y a pas de
contenu, au fond ! »*

Catherine, 23 ans,
bac+5 en biologie, réaction
spontanée suite à la lecture du
chapitre 'risques physiques et de
transition' du rapport d'un grand
assureur français.

Au-delà de l'accessibilité des informations pour les épargnants, nos premiers constats par rapport aux critères que nous avons retenus sont les suivants :

- § **Quant à la simplicité des informations fournies par les assureurs, un effort de pédagogie supplémentaire considérable semble nécessaire pour aider les épargnants à comprendre.** L'utilisation de termes simples et compréhensibles par les épargnants ou d'outils comme des infographies peut aider les épargnants à appréhender le lien entre les effets du changement climatique et l'impact sur la finance et donc sur leur épargne.
- § **Quant à la pertinence des informations publiées pour les épargnants, la plupart des assureurs se sont mobilisés pour produire des informations pertinentes** (le cas isolé d'un assureur, qui a fait le choix de ne publier qu'un document d'une seule page, mis à part). Les assureurs les plus mobilisés offrent une multitude d'initiatives intéressantes et encourageantes et proposent des indicateurs lisibles, notamment dans deux domaines jugés essentiels par le WWF : la contribution de l'épargne à la transition énergétique et l'analyse de l'alignement des trajectoires des portefeuilles sur un scénario d'émission de CO₂ compatible avec l'accord de Paris.
- § **Quant à la précision des informations présentées**, il nous semble que dans l'absence d'objectifs chiffrés, de méthodes d'analyse, d'outils, et de référentiels comparables, la lisibilité des informations pour l'épargnant restera limitée. Les assureurs sont eux-même nombreux à mettre en avant les lacunes et limites méthodologiques, préférant parfois ne pas (encore) communiquer sur les résultats. En revanche, nos groupes de discussion avec des épargnants, sympathisants du WWF, ont montré qu'une mise en perspective des chiffres avancés à l'aide d'un décryptage factuel peut permettre d'améliorer la compréhension des éléments chiffrés par les épargnants.
- § **Enfin, pour ce qui concerne la lisibilité des informations** le WWF a identifié, parmi les multiples analyses intéressantes proposées par les assureurs, **un indicateur qui illustre parfaitement les enjeux: l'épargne des assurés, prépare-t-elle à un avenir à 2°C, à 3°C ou à 4°C de plus d'ici 2050 ?**

En 2018 le WWF reconduira une évaluation comparative des informations mise à la disposition des épargnants par les assureurs (et potentiellement d'autres investisseurs institutionnels) pour l'exercice 2017.

RECOMMANDATIONS

DU WWF

Pour répondre aux attentes des épargnants les assureurs doivent relever trois défis : mieux informer les épargnants en leur proposant des informations adaptées, travailler ensemble pour combler les lacunes

méthodologiques et, enfin, s'inscrire dans une tendance internationale en se mobilisant pour une mise en œuvre rapide des recommandations de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

Au vu des résultats de cette première évaluation comparative, le WWF formule trois recommandations à l'attention des assureurs:

Les assureurs doivent plus activement, et mieux, informer leurs épargnants et leur proposer des informations adaptées à leur niveau de connaissances

Les assureurs sont en contact, directement ou indirectement, avec des millions de clients et doivent s'adresser à eux plus explicitement.

Les assureurs doivent entamer un travail collectif au niveau de la profession d'assurance pour rendre les objectifs, les méthodes d'analyse, les indicateurs et les résultats obtenus plus comparables et plus pertinents

Un grand nombre d'assureurs insistent sur le fait que de nombreuses lacunes subsistent dans les diverses méthodologies testées et que des recherches ultérieures seront nécessaires. Nous pensons que le secteur de l'assurance a donc la responsabilité individuelle et collective de contribuer à ce que ces lacunes méthodologiques soient comblées dans les meilleurs délais.

Enfin, les assureurs français doivent s'inscrire dans une tendance internationale en se mobilisant pour une mise en œuvre rapide des recommandations de la TCFD, notamment pour ce qui concerne l'analyse des scénarios

Dans leurs rapports « article 173 », quasiment tous les assureurs décrivent leurs pratiques d'engagement actionnariales, mais un grand nombre d'entre eux insistent sur le fait que les entreprises dans lesquelles ils investissent doivent être, elles aussi, plus transparentes sur leurs risques climatiques respectifs.

Le WWF est persuadé que l'un des meilleurs moyens de convaincre ces entreprises, serait que les assureurs français montrent la voie, par une implication forte de leurs instances dirigeantes (Conseil d'Administration et Direction générale) dans l'appréhension et la gestion des risques et opportunités liés au climat, par l'exemple, en s'engageant publiquement à appliquer, eux-mêmes, la TCFD dès l'exercice financier 2017.

Les dirigeants leaders de certains groupes d'assurance internationaux, tels que les groupes Allianz, Axa et Aviva, mais aussi de grands groupes bancaires français et étrangers qui sont aussi des bancassureurs de premier plan en France, comme les groupes BNP Paribas, Société Générale, ou HSBC ⁴², se sont déjà engagés dans cette voie.

Nous encourageons les autres assureurs à s'engager sur la même voie !

ANNEXES

Annexe A : Verbatim des sympathisants bénévoles du WWF qui ont participé aux groupes de discussion organisés par le WWF entre juillet et novembre 2017

Annexe B : Les rapports identifiés et analysés par le WWF

Parmi les multiples publications des assureurs pour leur exercice financier 2016, une trentaine de documents pertinents ont été identifiés : rapports annuels ou documents de référence, rapports sur la responsabilité sociale/sociétale de l'entreprise, ou bien des rapports ou brochures ad-hoc dédiés à l'article 173.

Le tableau de synthèse en Annexe A (pages 28-30) présente les principales informations identifiées et analysés par le WWF.

Annexe C : Les informations essentielles recherchées par le WWF

Dans les rapports analysés, le WWF a cherché à identifier en priorité des informations qui répondent aux questions qui, selon nous, sont essentielles :

- § L'assureur réduit-il son **exposition au risque climatique** (risque physique, risque de transition, etc.)?
- § L'assureur met-il en place des tests de résistance climatiques (ou « stress-tests ») de ses portefeuilles ? En tire-t-il des conséquences dans ses choix de gestion?
- § L'assureur, analyse-t-il l'**écart (éventuel) entre la structure du portefeuille de l'investisseur et une trajectoire d'investissements alignés sur un scénario d'émissions de CO₂ conforme à l'accord de Paris** (entre 1.5 et 2 degrés) et les mesures correctrices prévues pour le diminuer.
- § Les choix d'investissements de l'assureur **contribuent-ils au financement de la transition énergétique et écologique** dans les domaines clés de la lutte contre le dérèglement climatique (énergie, mobilité, efficacité énergétique, bâtiments, systèmes alimentaires...)?

Le tableau présenté en Annexe C ci-après (pages 32-36) propose une synthèse des principales informations identifiées par le WWF.

Annexe D : Initiatives intéressantes par lesquelles les assureurs les plus avancés se démarquent, selon le WWF

Le tableau à partir de la page 37 résume les initiatives intéressantes et encourageantes les plus significatives recensées par le WWF. Les initiatives par lesquelles certains assureurs se démarquent positivement comme ayant une démarche jugée « bien engagée » par le WWF sont mis en valeur en **gras** et surbrillance de couleur bleue.

Annexe A : Verbatim des sympathisants bénévoles du WWF qui ont participé aux groupes de discussion organisés par le WWF entre juillet et novembre 2017

Accessibilité de l'information

« C'est 3 clics ! Si au bout de 3 clics, je n'ai pas trouvé l'information que je cherche, je m'en vais ! »

Nathalie, 25 ans, bac+5, travaillant à la direction de la communication d'une grande entreprise publique. Réaction spontanée quand elle a été interrogée sur sa façon de chercher des informations sur internet.

« ...même si j'avais le courage de lire les 500 pages [d'un document de référence] je ne suis pas sûre que je comprendrais ! »

Marie, 67 ans, psychiatre à la retraite. Réaction spontanée à la lecture du document de référence d'un assureur français.

« ...même si je suis intéressée par le sujet, si on me dit que les réponses sont dans un guide de 50 pages, d'office, je ne vais pas le lire ! C'est important que les banques/ assurances vulgarisent leur propos et qu'ils mettent en avant les informations les plus importantes, par exemple par infographie. »

Nathalie, 25 ans, bac+5, travaillant à la direction de la communication d'une grande entreprise publique. Réaction spontanée à la lecture d'un rapport ad-hoc dédié, dit « Article 173 » d'un assureur français.

Simplicité des informations

« Green bond, je ne sais pas ce que c'est C'est quoi la différence entre une action et une obligation ? »

Isabelle, 59 ans, bac+5, retraitée, ayant travaillé dans un grand groupe de cosmétique pendant toute sa vie et disposant d'une épargne retraite et ayant souscrit une assurance vie dans une grande banque française.

« Je trouve cela difficile à comprendre. Il y a des abréviations qui ne me parlent pas du tout. Les termes devraient être expliqués. C'est quoi tout ça : OPVCM, ISR, ESG, ... »

Philippe, 35 ans, bac+5, travaillant dans l'édition de logiciels informatiques. Réaction spontanée à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« Il y a beaucoup de jargon, des acronymes, Je ne trouve ça pas très parlant pour les gens qui [ne] connaissent pas ça, forcément ... même avec un dictionnaire je n'aurais pas compris ! »

Sylvie, 51 ans, bac+5, en congé de formation en Master2 sur la responsabilité sociale des entreprises. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

Pertinence de l'information

« Ce n'est pas que je n'ai pas compris ! Au contraire, c'est très compréhensible, mais je n'ai trouvé aucune information intéressante dedans ! Il y a plein de choses, mais il n'y a rien d'important, aucun résultat. Il n'y a pas de contenu, au fond ! »

Catherine, 23 ans, bac+5 en biologie. Réaction spontanée suite à la lecture du chapitre 'risques physiques et de transition' du rapport d'un grand assureur français.

« Il me manque le contexte : c'est par rapport à quelle référence ? »

Pascaline, 27 ans, bac+5, consultante en marketing, communication & média. Réaction spontanée suite à la lecture du chapitre 'contribution à la transition énergétique' du rapport d'un grand assureur français.

« Je vois beaucoup de mots qui n'ont aucun sens pour moi ! C'est beaucoup de mots pour me dire qu'ils ne font pas grand-chose... ! »

Anne, 27 ans, bac+5, travaillant dans le tourisme, suite à la lecture du chapitre 'risques physiques et de transition' du rapport d'un grand assureur français.

Précision des informations

« 2 milliards, ça semble beaucoup d'argent ... ! Mais c'est 2 milliards par rapport à quoi ? C'est quoi l'objectif ? Cela représente quel pourcentage ? »

Jean, 38 ans, bac professionnel, travaillant dans le tourisme et la restauration. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« L'Etat ne pourrait-il pas légiférer et imposer un pourcentage d'investissement dans les énergies renouvelables ? »

Claire, 31 ans, bac+5, chargée de projet marketing. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples tirés des rapports article 173 des assureurs français.

« Je ne comprends pas tout mais ils parlent de choses très précises. C'est facile à comprendre. Mais après on ne sait pas ce que ça veut dire pour toi et moi ... ! »

Mélanie, 31 ans, bac+5, travaillant pour un organisateur des salons grands publics. Réaction spontanée suite à la lecture du chapitre 'contribution à la transition énergétique' du rapport d'un grand assureur français.

Lisibilité des informations

« C'est bien expliqué ! On comprend bien. Mais on ne sait pas si au final ils se trouvent dans une bonne position : Alors, c'est quoi la conclusion ? Je n'arrive pas à conclure, à trouver une conclusion ! »

Julie, 28 ans, bac+5, travaillant dans une association. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« Je n'ai pas compris du tout ce que j'ai lu ... je ne comprends rien ! »

Sophie, 29 ans, bac+2, travaillant dans une fonction commerciale, suite à la lecture du chapitre sur l'analyse des scénarios dans un rapport d'un grand assureur.

« Je ne comprends pas à quoi ils s'engagent. C'est que du jargon, c'est incompréhensible ! »

Eric, 40 ans, bac+5, travaillant comme coach professionnel. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

« Tu places de l'argent chez eux, la moindre des choses c'est quand même qu'ils te disent ce qu'ils en font ! »

Alain, 62 ans, ingénieur, travaillant dans l'imprimerie. Réaction spontanée quand il a été interrogé sur sa façon de rechercher de l'information sur son épargne.

« Je comprends les mots, je comprends les phrases, mais je ne comprends pas le sens ! »

Jean, 38 ans, bac professionnel, travaillant dans le tourisme et la restauration. Réaction spontanée suite à la lecture d'exemples d'analyses des investissements verts des assureurs français.

Annexe B : Les supports de communications utilisés par les assureurs pour communiquer des informations relatives à l'article 173 VI de la Loi TECV identifiés par le WWF

	Rapport annuel (ou document de référence)	Rapport Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE)	Rapport ad hoc (ou brochure) dédié à l'article 173	Page internet dédiée	Publication annexes par l'entité en charge de la gestion d'actifs (du groupe)	Informations spécialement destinés aux épargnants
ACM Assurances Crédit Mutuel (1)	Rapport d'activité ACM 2016 (25 pages) → ne fait pas mention	Non identifié.	Information relative à la loi de transition énergétique (1 page)	http://rapportannuelacm.fr/fr/index.html	Le Crédit Mutuel exerce son activité assurance non seulement à travers le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel mais aussi par Suravenir, Suravenir Assurances et NEA. Nea-ACMN Vie, de plus petite taille, publie également un rapport sur l'article 173 (26 pages).	Non identifié
AG2R La Mondiale (2)	Rapport Financier La Mondiale 2016 (173 pages) → Partie 6: Rapport de responsabilité sociétale de La Mondiale (16 pages, pages 32 à 48)	Rapport d'activité & de responsabilité sociétale 2016 (75 pages) → Article 173 mentionnée pour la participation d'AG2R La mondiale aux travaux de place (p. 43)	Rapport rédigé au titre de l'exercice 2016 en application de l'article 173-VI de la Loi de Transition Energétique pour la croissance Verte relatif à la prise en compte par AG2R LA MONDIALE de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans sa politique d'investissement (30 pages)	https://www.ag2rlamondiale.fr/groupe/notre-identite/nos-engagements/investisseur-responsable (Introduction)	AG2R LA MONDIALE GESTION D'ACTIFS LA SOCIÉTÉ DE GESTION D'AG2R LA MONDIALE. Rapport rédigé en application de l'article 173-VI de la Loi de Transition Energétique pour la croissance Verte au titre de l'exercice 2016 , (30 pages)	Non identifié.
Allianz France (3)	Strength Continuity Change (150 pages) → (du Group), ne fait pas mention Rapport annuel (80 pages) → ne fait pas mention Allianz Group Sustainability Report 2016 (78 pages) → ne fait pas mention	Notre responsabilité pour l'avenir Rapport développement durable 2016 (35 pages) → Intégration critère ESG dans décisions d'investissement (p. 13)	Reporting Climat 2016 (7 pages)	https://www.allianz.fr/qui-est-allianz/allianz-s-engage/developpement-durable/un-assureur-responsable/ (1 paragraphe – changement climatique)	Non identifié-	Le rapport « reporting climat 2016 précise « Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition ». Toutefois, nos visites mystères n'ont pas permis d'identifier d'informations pertinentes auprès des chargés de clientèle.
Aviva France (4)	Rapport Annuel Aviva France 2016 (135 pages) → ne fait pas mention Rapport Annuel Aviva Assurances (102 pages) → ne fait pas mention Annual Report and Accounts 2016 (355 pages) → ne fait pas mention	Non identifié	Aviva's strategic response to climate change (35 pages) → critères ESG, Risques de Transition, Alignment portefeuille (pages 10 à 29) (pas seulement reference page 34!) Aviva France Investisseur Responsable (58 pages)	https://www.aviva.fr/aviva-france/engagements/defi-climatique/transition-energetique.html	Non identifié	Non identifié. <i>NB : le rapport article 173 comprend une préface et un glossaire présentant les principaux termes techniques.</i>

AXA France (5)	<u>Document de référence Rapport Financier Annuel</u> (472 pages) Partie 7. Responsabilité d'entreprise composée et plus particulièrement dans la sous partie 7.5 Investissement responsable, « article 173 »/enjeux climatiques de 10 pages (pages 413 à 422)	Non identifié	<u>Axa - Changement Climatique et risques financiers, 2017 Groupe Axa, aout 2017.</u> NB: Ce document très synthétique a été publié par Axa en aout 2017. Il n'a pu être identifié par le WWF que tardivement et n'a donc pas pu être analysé dans le détail.	https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/axa-et-changement-climatique	<u>Responsable aujourd'hui pour préparer demain</u> Rapport annuel d'investissement Responsable et engagement 2016/17 (71 pages) → Exclusivement pour les investisseurs professionnels en vertu de la Directive MiFID (2004/39/CE)	<i>Non identifié</i>
BNP Paribas Cardif (6)	<u>The smart & Friendly insurance partner : Rapport d'activité 2016</u> (42 pages) → ne fait pas mention	<u>Assurer engagé: créer de la valeur pour tous. Notre Responsabilité Sociétale d'Entreprise 2016</u> (23 pages) → Renvoi au support dédié en p.9	<u>Stratégie d'Investissement Responsable</u> (23 pages) → Compris les éléments relatifs à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique et Croissance Verte	https://www.bnpparibascardif.com/fr/un-assureur-engage (1 paragraphe – Agir contre le Changement climatique)	<u>Reporting article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) - Avril 2017</u> (7 pages)	En 2016, BNP Paribas Cardif a communiqué à ses clients sur les thématiques ISR par l'intermédiaire des conseillers en gestion de patrimoine (page 9). Une infographie a été réalisée pour la semaine de l'investissement responsable. NB : le rapport article 173 comprend un glossaire présentant les principaux termes.
CNP (7)	<u>Document de référence</u> (436 pages) (Rapport du groupe) → Partie 4: Responsabilité sociétale d'entreprise (51 pages, pages 231 à 282)	<u>Bilan RSE 2016 Responsabilité Sociale de l'entreprise</u> (63 pages) → Extrait du document de référence et annexes complémentaires	<u>Rapport sur l'investissement responsable 2016</u> (56 pages) → Prise en compte des facteurs extra financiers dans la gestion des actifs et contribution à la transition écologique et énergétique en conformité avec l'article 173-VI de la Loi TECV	http://www.cnp.fr/Nos-engagements/Pour-une-economie-durable/Investir-responsable	-	<u>L'Essentiel RSE</u> (9pages) → Peut-on changer la donne avec une gestion d'actifs responsable ? (pages 4/5)
Covéa (MAAF, MMA et GMF) (8)	<u>Rapport financier 2016</u> (51 pages) → Référence pour informer d'une publication ad hoc (page 11)	<u>Rapport RSE 2016, Notre responsabilité Sociétale</u> <u>Aventure humaine, aventure mutuelle.</u> (21 pages) → renvoi au support dédié (page 11)	<u>Rapport ESG 2016</u> <u>Notre démarche ESG</u> (25 pages)	http://www.covea.eu/r-apports-rse-esg/	<u>Rapport ESG 2016</u> <u>Covéa Finance</u> (41 pages)	<i>Non identifié</i>
Crédit Agricole Assurances (9)	<u>Rapport financier annuel 2016</u> (256 pages) → ne fait pas mention	Non identifié.	<u>Politique ESG-Climat 2016</u> (25 pages)	https://www.ca-assurances.com/nos-engagements/investir-de-maniere-responsable	<u>Mise en œuvre chez Amundi de l'article 173 de la Loi sur la Transition énergétique pour la Croissance verte</u> (17 pages)	<i>Non identifié</i>
Generali France (10)	<u>Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière</u> (par région/sujet) → ne fait pas mention de l'article 173	<u>Annexe 3 : Rapport RSE Generali France</u> (53 pages) → Renvoi au support dédié (page 22)	<u>Intégration des critères ESG et climat dans la politique d'investissement 2016</u> (54 pages)	http://institutionnel.generalifrance.fr/Publications-et-chiffres (Introduction)	Non identifié	<i>Non identifié</i>

Groupama (11)	<u>Document de référence et rapport financier annuel 2016</u> (390 pages) → Référence pour informer d'une publication ad hoc (page 174)	Page dédiée aux indicateurs RSE: http://www.groupama.com/fr/nos-engagements/indicateurs-rse/	<u>Rapport Climat et ESG – Vers une meilleure prise en compte des objectifs de limitation du changement climatique</u> (34 pages)	http://www.groupama.com/fr/nos-engagements/rapport-climat-esg/ (Introduction)	LOI sur la TRANSITION ENERGETIQUE pour la CROISSANCE VERTE ART. 173 INFORMATIONS ESG INVESTISSEURS Rapport 2016 (17 pages)→ Groupama Gestionnaire Activement Responsable	Non identifié
HSBC (12)	<u>Document de référence et rapport financier annuel 2016</u> (352 pages) → Partie: Responsabilité sociale, environnementale et sociétale (27 pages, page 83 à 110)	Non identifié.	<u>Responsabilité environnementale et sociétale, HSBC. Extrait du Document de référence HSBC France 2016.</u>	http://www.about.hsbc.fr/fr-fr/our-company/sustainability (1 paragraphe) → Finance	<u>Reporting ESG-Carbone au 30/06/2017</u> (5 pages) → La politique d'intégration des critères ESG dans le processus d'investissement qui s'inscrit dans le cadre de l'article 173 VI de la loi n°2015-992 sur la transition énergétique pour la croissance verte	Non identifié
MACIF (13)	<u>Rapport financier annuel 2016</u> (255 pages) → Référence pour informer d'une publication ad hoc (page 85)	Non identifié.	<u>Rapport d'Investissement Responsable 2016</u> (23 pages) → Rapport établi en application des dispositions de l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte	https://www.macif.fr/assurance/a-propos-du-groupe-macif/responsabilite-sociale/investissement-et-finance (1 paragraphe) → Engagement et Investissement MACIF pour le climat	Non identifié	Non identifié. <i>NB : le rapport article 173 comprend une introduction expliquant les notions clés.</i>
MACSF (14)	<u>Rapport annuel 2016</u> (65 pages), section dédiée à l'article 173 de 25 pages (pages 38-63)	Non communiqué / non identifié.	Non communiqué / non identifié.	Non communiqué / non identifié	Non communiqué / non identifié	Non identifié
Natixis Assurances (15)	Rapport financier 2016 (127 pages) Partie 2. Reporting RSE de 13 pages (pages 22 à 35)	Non identifié.	<u>L'environnement Social et Gouvernance chez Natixis Assurances Intégration des enjeux extra-financiers dans les investissements Réponse à l'Article 173-VI de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV)</u> (21 pages)	Non https://www.assurance.natixis.com/jcms/dev_1_5006/fr/nous-communicons		Non identifié
Société Générale Sogécap (16)	Rapport d'activité (24 pages) → ne fait pas mention Rapport financier 2016 (56 pages) → ne fait pas mention Document de référence. RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2016 (530 pages) → Rapport du groupe → Partie 5: Responsabilité sociale et environnementale (54 page, p. 242 - s96)	<u>Rapport sur la responsabilité sociale et environnementale 2016</u> (34 pages) → référence pour informer d'une publication ad hoc (p. 6)	<u>Rapport sur la transition énergétique 2016</u> (19 pages)→ Groupe Sogécap	(Pas dédiée) (https://www.assurances.societegenerale.com/fr/nos-engagements/transition-energetique/)		Non identifié

Annexe C : Les principales informations mises à disposition par les assureurs qui répondent aux informations recherchées par le WWF

	Identification des risques physiques/transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
ACM - Assurances Crédit Mutuel (1)	Risques définis mais pas chiffrés (page 1).	Les termes « test de résistance » ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	Non identifiés.	Obligations vertes: non identifiées. Actions : non identifiées. Immobilier : non identifiées. Pas de mention à TEEC
AG2R La Mondiale (2)	Non identifiés.	Les termes « test de résistance » ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	<i>AG2R La Modiale</i> suit un indicateur qui évalue « l'alignement avec un scénario 2°C d'un portefeuille ou d'un indice par rapport à sa trajectoire de changement climatique ». Le portefeuille Assurance d' <i>AG2R La Mondiale</i> est aligné avec un scénario de réchauffement climatique de +3,6°C. A titre de comparaison, cette trajectoire est comparable à celles des indices EUROSTOXX et « BoA ML1-10 ans Euro ». L'indice Barclays Euro Treasury AAA-AA est pour sa part aligné avec un scénario de réchauffement climatique à +3°C. Le taux de couverture des indicateurs est de 100% pour la catégorie des émetteurs souverains et de 87% pour les émetteurs privés en portefeuille ⁴³ .	Obligations vertes / investissements verts : évaluation des parts « verte » et « brune » du portefeuille, selon une méthodologie définie par AG2R La Mondiale. Les pourcentages sont ensuite agrégés au niveau du portefeuille et comparés aux indices de référence : <ul style="list-style-type: none"> Part verte : 0.6% du portefeuille assurance (en ligne avec l'indice BoAML1-10ansEUR, mais inférieur à celui de l'Eurostoxx (1.1%) Part brune : 0.5% du portefeuille, en dessous de l'indice BoAML1-10 ans EURO (0.6%), et de l'Eurostoxx (0.8%). Encours obligations vertes et social bonds : 292 millions euros investis à fin décembre 2016 (17 émissions, 11 émetteurs), pages 13 à 14 ⁴⁴ Actions : 0% d'opposition de résolution d'actionnaire sur l'environnement (page 19) Immobilier : 50 % Certification à horizon 2019 pour le patrimoine en construction/rénovation et en exploitation (page 14)
Allianz France (3)	Non identifiés.	Les termes « test de résistance » ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	Non identifiés.	Obligations vertes : 900 millions d'euros investis au niveau groupe (pas de précisions sur le périmètre France) (page 4) Actions : non identifiées Immobilier : Depuis 2015, certification de tous les principaux actifs (page 6) Pas de mention à TEEC
Aviva France (4)	Méthodologie en place pour l'analyse et le chiffrage des pertes hypothétiques liées aux risques physiques pour les actifs immobiliers (page 35) et le pourcentage d'exposition aux risques de transition des entreprises dans lesquels le groupe investit: (pages 36).	Les termes « test de résistance » ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	Aviva décrit des tests de compatibilité du portefeuille avec un scénario 2°C pour la poche obligataire des mandats d'Aviva France et d'un portefeuille d'actions représentatif. Aviva indique cependant que « ... <i>compte tenu des données partielles et limitées sur lesquelles le calcul de l'intensité carbone s'appuie, par exemple le manque de données pour certaines entreprises, les résultats de cette analyse doivent être pris avec un peu de recul mais permettent néanmoins de comprendre la contribution disproportionnée de certains secteurs à l'intensité carbone du portefeuille d'Aviva</i> » (page 50) ⁴⁵ . Aviva indique par ailleurs que la société de gestion du groupe, <i>Aviva Investors France</i> , « ... <i>a développé de nombreux outils qui lui permettent de [...] comparer son portefeuille d'investissement avec un portefeuille compatible avec un scénario 2°C</i> . Ces outils fondent leur analyse sur l'exposition des actifs détenus par Aviva France et des actifs gérés par Aviva Investors (page 52). Aviva « ... <i>envisage d'approfondir l'analyse des critères ESG en portant une attention particulière aux risques climatiques et d'élargir leur application à toutes les classes d'actifs</i> (page 52).	Obligations vertes / investissements verts : 674 millions d'euros d'investissements dans des activités liées à la transition énergétique pour Aviva France, dont 614 millions d'euros en obligations vertes au 30 mai 2017 et 60 millions d'euros investis dans un fonds dédié au financement de la transition énergétique (page 42). Actions : 6% des engagements sur l'environnement (page 21). Immobilier : Caractéristiques de l'immeuble, efficacité énergétique (critères ESG) systématiquement intégrés (acquisition/rénovation) (page 18). Pas de mention à TEEC.

	Identification des risques physiques/transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
AXA France (5)	Utilisation d'un modèle de catastrophes naturelles Chiffrage des pertes. Mais AXA estime « que ce type d'analyse nécessite des perfectionnements, tels qu'une extension à d'autres portefeuilles ou à d'autres types d'événements catastrophiques. » (page 415).	AXA France est le seul assureur à mettre en avant des stress tests liés aux « stranded assets » (pétrole, automobile, énergie). Toutefois, aucun résultat chiffré n'est communiqué.	AXA évoque une « analyse de l'alignement des investissements d'AXA sur le scénario 2°C de l'AIE chiffrés » avec trois méthodes différentes (risques de transition dans les secteurs à forte intensité carbone ; back-testing de portefeuilles pour identifier la marge de réallocation des actifs en ligne avec un scénario 2°C ; amélioration de l'impact positif). Mais les résultats des modélisations ne sont pas communiqués. AXA estime qu'en « ...évaluant le type et la nature des activités des sociétés dans lesquels [AXA] investit et en testant les portefeuilles en fonction des scénarios de transition énergétique, [AXA] estime pouvoir mieux identifier les « risques de transition » et aussi encourager cette transition énergétique ». Cependant, AXA estime que « de nombreuses lacunes subsistent dans les diverses méthodologies qui [ont été testées] et celles-ci devront être abordées dans le cadre de recherches ultérieures ⁴⁶ ».	Investissements verts / obligations vertes : Engagement du Groupe de tripler ses investissements verts, afin d'atteindre plus de 3 milliards d'euros d'ici 2020 pour son actif général, estimant que ces investissements pourraient bénéficier de la transition énergétique. Ces investissements porteront principalement sur des infrastructures d'énergie renouvelable, ainsi que sur les obligations vertes. Début 2017 le Groupe Axa dispose d'environ 1,8 milliards d'euros dont des investissements « impact », des actions, du Private Equity et des obligations vertes (sans prorata), dont l'obligation verte souveraine émise par le gouvernement français en janvier 2017 (page 414) Actions : En 2016, Enjeux environnementaux = 30% des engagements (page 416) Pas de mention à TEEC Contribution des investissements d'AXA à la transition énergétique mesurée par la proportion du CA tirés des « éco-activités » appelée « part verte ».
BNP Paribas Cardif (6)	Non identifiés.	BNP Paribas évoque l'importance d'une « ...meilleure résistance aux chocs » dans l'introduction (page 2), mais n'évoque pas le sujet des 'stress-tests des actifs échoués.	BNP Paribas Cardif présente une analyse du ⁴⁷ « mix énergétique des investissements concernant les énergies fossiles les plus carbo-intensives (charbon et pétrole). Ces investissements représentent 19% du fonds général de BNP Paribas Cardif contre 59% en moyenne sur le mix énergétique mondial (OCDE) à fin 2016. Selon le rapport de BNP Paribas Cardif « ...ce chiffre de 19% est conforme aux objectifs mondiaux fixés par l'Agence Internationale de l'Energie (IEA) s'inscrivant dans la trajectoire 2°C ». »	Les investissements verts de BNP Paribas Cardif regroupent principalement des obligations vertes, des investissements sur des fonds à thématique environnementale et des fonds d'infrastructures liés à la transition énergétique, comme par exemple le fonds Meridiam Transition. BNP Paribas Cardif précise un investissement dans les obligations vertes ⁴⁸ de 636 millions euros à fin 2016 sur un total d'investissements verts de 1.2 milliards d'euros d'ici 2020, <1% du fonds général France (pages 18-19) ⁴⁹ . Par ailleurs, en septembre 2017, BNP Paribas Cardif a annoncé vouloir <u>doubler ses investissements verts d'ici 2020 en misant sur les obligations vertes</u> . Actions : non identifiées Immobilier : Consommation énergétique : Baisse de 30% à horizon 2020 (page 17) Pas de mention à TEEC
CNP Assurances (7)	Analyse systématique du risque inondation et d'une couverture catastrophe naturelle du parc immobilier (page 20). Toutefois, CNP Assurance insiste sur « ...l'impossibilité au stade actuel d'évaluer l'exposition des actifs d'entreprises au risque climatique physique (...)» (page 20).	Les termes « test de résistance » ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	CNP Assurances observe « ...qu'à ce stade des connaissances, la modélisation des risques ESG et Climat nécessite de nombreuses hypothèses détaillées sur l'impact climat des activités des entreprises par secteur, zone géographique et cycle de vie... Aussi, dans un premier temps, pour que les scénarios élaborés soient fiables, CNP Assurances a choisi de ne s'appuyer que sur les références suivantes : § Scénario 2° de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) – source World Energy Outlook 2015 § Engagements de réduction des émissions carbone de la France au sein de l'Union européenne § Stratégie Nationale Bas Carbone C'est sur ces bases, qu'elle s'est fixée différents objectifs dont celui de réduire l'empreinte carbone de son portefeuille d'actions en direct de 20% entre 2014 et 2020, soit un rythme supérieur à celui des engagements européens. (cf. Fiche Action). De plus, elle examine désormais les projets d'investissement en Infrastructures à la lumière du scénario de mix énergétique de l'AIE aux horizons correspondants ». Par ailleurs, CNP Assurances a décidé de développer son propre scénario, dit « Scénario CNP Assurance ». La convergence de ces références avec les scénarios de CNP Assurances est présentée comme fil conducteur dans différentes parties du rapport ⁵⁰ .	Obligations vertes: 902 millions euros (page 13) Actions : non identifiées Immobilier : Depuis 2007 chaque rénovation bénéficie de travaux d'amélioration (page 4). Depuis 2009 évaluation environnementale des acquisitions (page 17) Depuis 2012, utilisation de baux verts Label TEEC cité sans chiffre (page 53)

	Identification des risques physiques/transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
Covéa (MAAF, MMA et GMF) (8)	Risques identifiés, mais pas d'analyse chiffrée (pages 10-11)	Covéa évoque le les « stranded assets » et le risque de dépréciation des actifs carbonés dans son analyse des risques, mais n'évoque pas de 'stress tests'.	Projection des trajectoires des portefeuilles comparée à des trajectoires attendue en fonction des investissements et d'un scénario 2° (page 16).	Obligations vertes: non identifiées Actions : non identifiées Immobilier : depuis 2012, toutes les rénovations sont certifiées (page 23) Actions : non identifiées Pas de mention à TEEC
Crédit Agricole Assurances (9)	Axe 4 – Mesurer les impacts du réchauffement climatique sur les actifs et agir en conséquence (page 15), sans pour autant proposer des chiffrages.	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	Non identifiés.	Obligations vertes: non identifiées Actions : non identifiées Immobilier : Favorise l'investissement dans des bâtiments certifiés environnementalement (page 9) Définition TEEC mais pas de chiffres (page 24)
Generali France (10)	Risques définis (page 47). Analyse des risques physiques pour l'immobilier portant sur 112 sites détenus en propre, ce qui correspond à 60% des actifs détenus en propre (page 45), y compris les risques d'inondation et de sécheresse (page 46).	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués ne sont pas utilisés dans le rapport.	Non identifiés.	Obligations vertes: 140 millions euros (pages 51/52) Actions : 0,6% résolutions sur des questions environnementales (page 9) Immobilier : Depuis 2008, certification systématique pour la construction ou la rénovation (page 37) / exploitation (page 39) TEEC mentionné dans le cadre des obligations vertes (page 52)
Groupama (11)	Risques définis mais pas chiffrés (page 17).	Groupama évoque le les « stranded assets » et le risque de dépréciation des actifs financiers intensifs en carbone dans son analyse des risques (page 17) mais n'évoque pas de 'stress tests'.	Non identifiés.	Obligations vertes: 107 millions euros au 30 juin 2016 (page 22) Actions : L'environnement est la thématique la plus abordée en 2016 (page 12) et engagement sur thématiques environnementales (page 29). Immobilier : Certification lors de la construction (page 16) Pas de mention à TEEC
HSBC France (12)	HSBC estime que son exposition au risque physique est inférieure à son exposition au risque de transition (page 17) et chiffre l'exposition. Son exposition aux secteurs les plus vulnérables au risque de transition (électricité, gaz, vapeur, air conditionné, construction, transport terrestre ou oléoduc) représenterait 10.1% des encours.	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués ne sont pas utilisés dans le rapport.	HSBC France « a mené une première évaluation de l'alignement de son portefeuille de financement au scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie, sur deux premiers secteurs à la fois clés pour HSBC France et en même temps critiques pour la décarbonation de l'économie : l'énergie et les transports. Ils représentent 10 % de ses encours bilanciaux, et l'échantillon étudié 86 % de cette part, avec un seuil de matérialité pour l'analyse fixé à 2 millions EUR » ⁵¹ .	Obligations vertes: non identifiées Actions : non identifiées Immobilier : Acquisition de biens avec des qualités environnementales (page 90) Pas de mention à TEEC

	Identification des risques physiques/transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
MACIF (13)	Non identifiés.	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	« Le groupe Macif cherche à évaluer l'alignement des entreprises qu'il finance avec le scénario énergétique mondial établi par l'AIE pour tenir l'engagement de limitation de la hausse de la température mondiale à 2°C à horizon 2040. Au sein du Groupe, l'appréciation de la contribution au respect de cet objectif international se concrétise par l'estimation de l'empreinte carbone du portefeuille et par l'évaluation de l'implication des émetteurs en portefeuille dans la TE. Cette estimation, qui s'inscrit dans une démarche de progrès, a été réalisée pour l'année 2016 pour l'un des secteurs les plus importants au regard du respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique : celui des producteurs d'électricité. Le groupe Macif indique que « ...les résultats sont satisfaisants et permettent de prendre conscience de la répartition des producteurs d'électricité dans le portefeuille financier du Groupe. Le scénario de l'AIE, révisé en continu, sert de feuille de route pour le groupe Macif dans son engagement à suivre l'impact de ses investissements. Le rapport présente également un graphique illustrant la comparaison entre le mix énergétique du portefeuille, de l'Europe à ce jour et du scénario 2°C à horizon 2040 de l'AIE ⁵² .	Obligations vertes: 373 millions euros, via une dizaine d'émetteurs privés) (page 15) Actions : non identifiées Immobilier : Privilège les investissements dans des immeubles neufs certifiés ou dans des immeubles sous le seuil défini (page 9) Pas de mention à TEEC
MACSF (14)	Description précise des risques physiques et de transition, mais sans détailler l'analyse (section 2.2, page 44).	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	La MACSF propose une analyse de « l'alignement des investissements dans des producteurs d'électricité avec la trajectoire 2°C. L'analyse a pour objectif d'évaluer l'alignement des entreprises productrices d'électricité détenues en portefeuille avec le scénario 2°C préconisé par l'AIE. Cette démarche s'inscrit au-delà de l'estimation de l'implication des émetteurs en portefeuille dans la transition énergétique et écologique ⁵³ . Des graphiques proposent une comparaison du mix énergétique des producteurs d'électricité dans lesquels MEDICIS investit, au mix énergétique moyen en Europe et dans l'OCDE (ainsi qu'une estimation des émissions de gaz à effet de serre correspondantes. Ils permettent de visualiser le positionnement par rapport à ce scénario.	La MACSF propose une évaluation des parts « verte », « grise » et « brune » de son portefeuille, présentés sous forme de graphiques très lisibles (page 57) et donne des détails sur émetteurs présentant des risques et opportunités au regard de la Transition Énergétique et Écologique (TEE). Obligations vertes : 81 millions d'euros investis au 31 décembre 2016 (page 57) et précise les principaux émetteurs en portefeuille (EDF, ENGIE, SNCF Réseaux) Actions : Liste des principaux émetteurs apporteurs de solutions dans les technologies « vertes » présents dans le portefeuille à fin décembre 2016 (page 56). Immobilier : non identifié.
Natixis Assurances (15)	Non identifiés.	Natixis Assurances évoque le les « stranded assets » et le risque de dépréciation des actifs financiers intensifs en carbone dans son analyse des risques (page 17) mais n'évoque pas de 'stress tests'.	Natixis Assurance n'effectue pas d'analyse de scénarios. Natixis Assurance élabore une évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille (page 17) et explique « que l'empreinte carbone est convertie en hausse de température qui permet d'estimer l'écart de convergence vers l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris ⁵⁴ . Mais les résultats chiffrés ne sont pas communiqués.	Obligations vertes : 270 millions euros investis (page 13) Actions : 0,54% des résolutions ont portées sur l'impact d'un scénario 2° sur la stratégie de l'entreprise (page 16) Immobilier : non identifié Mention du label TEEC mais sans chiffres (page 5)
Société Générale Sogécap (16)	Non identifiés.	Les termes 'test de résistance' ou « actifs échoués » ne sont pas utilisés dans le rapport.	La Sogécap n'effectue pas d'analyse de scénarios. Elle élabore une évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille mais pas convertie en hausse de température ou équivalent ⁵⁵ .	Obligations vertes: non identifiées Actions : non identifiées Immobilier : non identifié Pas de mention à TEEC

Annexe D : Initiatives intéressantes par lesquelles les assureurs les plus avancés se démarquent, selon le WWF

	Anticipation des exigences de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et actions de plaidoyer en faveur d'une application généralisée	Identification des risques physiques/ Transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
ACM - Assurances Crédit Mutuel	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée
AG2R La Mondiale (2)	Non identifiée	Non identifiée.	Non identifiée	AG2R La Mondiale est le seul assureur qui utilise un indicateur synthétique agrégé très lisible (température en termes de 2 à 4 oC) pour mesurer l'alignement de son portefeuille d'assurance par rapport à un scénario 2°C. Par ailleurs, AG2R propose une analyse de la part 'verte' et 'brune' de ses portefeuilles.	AG2R La Mondiale propose une évaluation approfondie des parts « verte » et « brune » de son portefeuille, selon une méthodologie définie par AG2R La Mondiale. Les résultats sont présentés en utilisant un indicateur simple (% du portefeuille), lisible pour un public de non-experts.
Allianz France (3)	Le dirigeant du Groupe Allianz SE, Oliver Bäte, est signataire d'un appel des dirigeants en faveur de la TCFD , lancé en coopération avec le World Economic Forum en avril 2017.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée
Aviva France (4)	Le Groupe Aviva plc. s'est engagé à mettre en œuvre les recommandations de la TCFD dans le cadre d'une coalition d'entreprise orchestrée par la Climate Disclosure Project (CDP) ⁵⁶ . Steve Waygood du groupe Aviva plc. fait partie des membres de la TCFD depuis 2016. Par ailleurs, dès fin 2016 Aviva a plaidé pour que les recommandations de la TCFD soient rendues obligatoires ⁵⁷ .	Non identifiée.	Non identifiée.	Aviva France décrit notamment des tests de compatibilité du portefeuille avec un scénario 2°C pour sa poche obligatoire et des mandats d'Aviva France et d'un portefeuille d'actions représentatif. Toutefois, Aviva France émet des réserves par rapport à la fiabilité des données sous-jacentes et indique que « ... les résultats de cette analyse doivent être pris avec un peu de recul » et envisage d'approfondir l'analyse à partir d'outils développés par le Groupe Aviva.	Aviva France met fortement en valeur le thème des obligations vertes (1 page entière) et propose un diagramme qui présente de manière détaillée, mais synthétique, les encours d'obligations vertes au 30 mai 2017. Le terme « obligation verte » est expliqué de manière pédagogique dans un encart (page 18).
AXA France (5)	AXA France montre une réflexion très mature sur les méthodes d'analyse et anticipe les exigences de la TCFD, résumées dans un tableau de correspondance. Un dirigeant d'Axa a co-présidé la TCFD dès 2016. Axa contribue activement à la dissémination et au plaidoyer en faveur d'une application généralisée des recommandations de la TCFD. Dès 2016 Axa a notamment co-organisé un événement de dissémination avec la TCFD .	Non identifiée.	AXA France est le seul assureur à mettre en avant des stress tests liés aux « stranded assets » (pétrole, automobile, énergie). Toutefois, aucun résultat chiffré n'est communiqué.	Axa France évoque une « analyse de l'alignement des investissements d'AXA sur le scénario 2°C de l'AIE chiffrés » avec trois méthodes différentes (risques de transition dans les secteurs à forte intensité carbone ; back-testing de portefeuilles pour identifier la marge de réallocation des actifs en ligne avec un scénario 2°C ; amélioration de l'impact positif). Mais les résultats des modélisations ne sont pas communiqués.	Non identifiée.
BNP Paribas Cardif (6)	Lors d'une table ronde, organisée par l'initiative finance de l'ONU Environnement (UNEP FI) le 17 octobre 2017, le Groupe BNP Paribas s'est engagé à collaborer avec UNEP FI au sein d'un groupe d'une quinzaine de banques internationales pour développer des méthodes, outils permettant de renforcer leur capacité d'analyse et à appliquer les recommandations de la TCFD. La date limite étant fixée par l'article 173 au 30 juin 2017 nous n'avons pas tenu compte de cet engagement pour l'année 2016. Nous en tiendrons compte pour la prochaine édition de notre évaluation.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Le rapport de BNP Paribas consacre une page entière au thème des obligations vertes. Cette page comprend un diagramme très lisible qui présente l'augmentation progressive du portefeuille d'obligations vertes (page 18). Le terme « obligation verte » est expliqué de manière très pédagogique dans un encart (page 18).

	Anticipation des exigences de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et actions de plaidoyer en faveur d'une application généralisée	Identification des risques physiques/ Transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO ₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
CNP Assurances (7)	Non identifiée	Non identifiée.	Non identifiée.	CNP Assurance est le seul assureur à avoir développé son propre scénario, dit « <i>Scénario CNP Assurance</i> ». La convergence entre les scénarios de références habituels (AIE, par exemple) et les scénarios de CNP Assurances par classe d'actif est utilisée comme fil conducteur dans différentes parties du rapport. Par ailleurs, CNP assurance est le seul assureur à avoir préparé une brochure spécialement dédiée aux épargnants, même si celle-ci semble rester (relativement) confidentielle.	Non identifiée.
Covéa (MAAF, MMA et GMF) (8)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Covéa a analysé le positionnement de son portefeuille global par rapport aux objectifs internationaux de limitation du réchauffement climatique en calculant une trajectoire d'intensité carbone du chiffre d'affaire des portefeuilles pour les actifs « actions » et « obligations privées ».	Non identifiée.
Crédit Agricole Assurances (9)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.		Non identifiée.
Generali France (10)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.		Non identifiée.
Groupama (11)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.		Non identifiée.
HSBC (12)	Le dirigeant du Groupe HSBC, Stuart Gulliver, est signataire d'un appel des dirigeants en faveur de la TCFD , lancé en coopération avec le World Economic Forum en avril 2017. Russel Picot, Board Chair, HSBC Bank (UK) Pension Scheme Trustee, est conseiller spécial de la TCFD depuis 2016.	Non identifiée.	Non identifiée.	HSBC France a mené une première évaluation de l'alignement de son portefeuille de financement au scénario 2°C de l'Agence Internationale de l'Energie, sur deux premiers secteurs à la fois clés pour HSBC France et en même temps critiques pour la décarbonation de l'économie : l'énergie et les transports (représentant 10 % de ses encours bilanciaux).	Non identifiée.
MACIF (13)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	La MACIF propose une analyse de l'alignement des investissements avec un scénario de 2°C et estime que les résultats sont satisfaisants (...). Le scénario de l'AIE, révisé en continu, sert de feuille de route pour le groupe MACIF dans son engagement à suivre l'impact de ses investissements.	Non identifiée.
MACSF (14)	Non identifiée.	La MACIF analyse l'alignement des investissements avec un scénario de 2°C et estime que les résultats sont satisfaisants.	Non identifiée.	La MACSF met en avant une analyse de l'alignement des investissements dans des producteurs d'électricité avec la trajectoire 2°C, qui permettent de visualiser le positionnement des portefeuilles par rapport à ce scénario.	Non identifiée.

	Anticipation des exigences de la Taskforce on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et actions de plaidoyer en faveur d'une application généralisée	Identification des risques physiques/ Transition	Stress-test climatiques	Alignement des investissements sur un scénario d'émissions de CO₂ alignés sur l'accord de Paris (entre 1,5°C et 2°C)	Transition énergétique
Natixis Assurances (15)	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.
Société Générale Sogécap (16)	Lors d'une table ronde, organisée par l'Initiative Finance de l'ONU Environnement (UNEP FI) le 17 octobre 2017, le Groupe Société Générale s'est engagé à collaborer avec UNEP FI au sein d'un groupe d'une quinzaine de banques internationales pour développer des méthodes, outils permettant de renforcer leur capacité d'analyse et à appliquer les recommandations de la TCFD. La date limite fixée par l'article 173 au 30 juin 2017 nous n'avons pas tenu compte de cet engagement pour l'année 2016. Nous en tiendrons compte pour la prochaine édition de notre évaluation.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.	Non identifiée.

Notes et références

- ¹ Cf. article 173, paragraphe (vi) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045547&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>
- ² Les 16 assureurs ont été choisis en fonction de l'importance de leurs investissements et représentent environ 90% des actifs détenus par le secteur de l'assurance français. En revanche, il faut noter qu'il existe en France plus de 280 sociétés d'assurance et de réassurance, regroupées au sein de la Fédération Française d'Assurance (FFA). La plupart sont de taille plus petite et disposent donc de moyens plus limités pour préparer des informations relatives à l'article 173.
- ³ Cf. article 173, paragraphe (vi) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045547&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>
- ⁴ Pages 80 ff., *Cartographie des risques 2017*, Autorité des Marchés Financiers (AMF), <http://www.amf-france.org/Publications/Lettres-et-cahiers/Risques-et-tendances/Archives?docId=workspace%3A%2F%2FspacesStore%2F50b71ad3-51f9-403e-b884-c92ac8b4b040>
- ⁵ Fin septembre, le Groupe Crédit Mutuel CM11 et le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe (« CMNE ») ont annoncé un projet de rapprochement de leurs activités d'assurance-vie et non-vie en France : http://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/bfcm/pdf/20170928_Communique_CM11.pdf
- ⁶ Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), mise en place par le conseil de stabilité financière du G20, cf : <https://www.fsb-tcfd.org/>
- ⁷ Les engagements ayant été faits après la date limite fixée par l'article 173 au 30 juin 2017 nous n'avons pas tenu compte de ces engagements pour l'année 2016. Nous en tiendrons compte pour la prochaine édition de notre évaluation. Source : *Updated: 16 UNEP FI Member Banks representing many trillions of dollars are first in industry to jointly pilot the TCFD recommendations*, octobre 2017, <http://www.unepfi.org/news/industries/banking/eleven-unep-fi-member-banks-representing-over-7-trillion-are-first-in-industry-to-jointly-pilot-the-tcfd-recommendations/>
- ⁸ HSBC makes new sustainability pledges, 6 November 2017, <http://www.hsbc.com/news-and-insight/insight-archive/2017/hsbc-makes-new-sustainability-pledges>
- ⁹ Cf. article 173, paragraphe (vi) : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045547&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>
- ¹⁰ Décret n° 2015-1850 du 29 décembre 2015 pris en application de l'article L. 533-22-1 du code monétaire et financier, cf. : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/12/29/2015-1850/fo/texte>
- ¹¹ Interview avec Henri de Castries, président directeur général d'AXA dans *Libération du 8 juillet 2016* et dans *Spécial COP21*, Le Parisien, 30 novembre 2015, <http://www.leparisien.fr/economie/business/special-cop21-un-monde-plus-chaud-de-4-degrees-sera-impossible-a-assurer-selon-le-pdq-d-axa-30-11-2015-5326047.php>
- ¹² Statement of support to TCFD by 100 CEOs, Juin 2017 cf. <https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2017/06/TCFD-Supporting-Companies-28-June-2017-FINAL.pdf>
- ¹³ Leading Insurance Supervisors Support Adoption of Climate Disclosure Recommendations July 2017, http://unepinquiry.org/wp-content/uploads/2017/07/SIF_TCFD_Statement_July_2017.pdf
- ¹⁴ Au 31 décembre 2016, les actifs détenus par les assureurs français étaient de 2350 milliards d'euros, Fédération française de l'Assurance (FFA), octobre 2017.
- ¹⁵ Le Produit intérieur Brut (PIB) de la France était de 2181,1 milliards d'euros en 2015. <http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/dessous-chiffres/2016/05/30/29006-20160530ARTFIG00035-21811-milliards-d-euros-en-2015-le-pib-de-la-france-decortique.php>
- ¹⁶ Fédération Française d'Assurance, selon le *barometre 2014 cité par Cbanque*. Les assureurs analysés par le WWF correspondent aux 16 principaux (selon le barometre de l'assurance 2014). Ils sont (par ordre alphabétique) 1) Assurance Crédit Mutuel Assurance (ACM); (2) AG2R La Mondiale; (3) Allianz France; (4) Aviva France; (5) AXA France; (6) BNP Paribas Cardif (7) CNP Assurances (Caisse d'Épargne et Banque postale); (8) Covéa (MAA, MMA, GMF); (9) Crédit Agricole Assurance; (10) Générali France; (11) Groupama; (12) HSBC (13) MACIF; (14) MACSF (15) Natixis Assurances et (16) Société Générale Sogecap.
- ¹⁷ Fédération Française de l'Assurance (FFA), Tableau de bord de l'assurance en 2016, p. 81, juillet 2017, <https://www.ffa-assurance.fr/content/tableau-de-bord-de-assurance-en-2016>.
- ¹⁸ Fédération Française de l'Assurance (FFA), octobre 2017.
- ¹⁹ Le patrimoine financier des ménages se monte fin 2016 à 4 765 milliards d'euros, soit 214 % du PIB Français, soit environ 40% on assurance vie (34% en euro et 6% en unités de compte), cf. page 9, *Rapport de l'Observatoire de l'épargne réglementée 2016*, Banque de France, Juillet 2017 : <https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/rapport-observatoire-epargne-reglementee-2016-20170726.pdf>
- ²⁰ Selon les résultats d'une enquête conduite en septembre 2017 par l'Institut de sondage IFOP pour le WWF
- ²¹ A quoi servent les visites mystère de l'AMF ?, <http://www.amf-france.org/Epargne-Info-Service/Autres-infos-et-guides-pratiques/L-AMF/A-quoi-servent-les-visites-mystere-de-l-AMF-->
- ²² Dictionnaire Larousse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/accessible/422>
- ²³ Indication 4, page 16, Article 173 : Décryptage – de la loi transition énergétique et de son décret d'application, Fédération Française de l'Assurance (FFA), avril 2017.
- ²⁴ Les mots clés suivants ont été choisis pour nos recherches (du plus spécifique au plus général) : « Article 173 » ; « scénario » ; « transition énergétique », « changement climatique », « environnement »
- ²⁵ HSBC France a publié un [extrait de son Document de reference](#) ce qui améliore nettement l'accessibilité dans le cadre d'une recherche par mot clé sur internet.
- ²⁶ Cf. article 173, paragraphe (vi), précise : « Les entreprises d'assurance et de réassurance régies par le code des assurances, [...] mentionnent dans leur rapport annuel et mettent à la disposition de leurs souscripteurs une information sur les modalités de prise en compte dans leur politique d'investissement des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique. Ils précisent la nature de ces critères et la façon dont ils les appliquent, selon une présentation type fixée par décret [...] ». Cf. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045547&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>
- ²⁷ L'article 1 précise que les entités doivent présenter ... « [l]e contenu, fréquence et moyens utilisés par l'entité ou la société de gestion de portefeuille pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance pris

en compte dans la politique d'investissement et, le cas échéant, de gestion des risques » ;

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2015/12/29/2015-1850/JO/texte>

²⁸ Point 2.5, page 16, [Article 173 : Décryptage – de la loi transition énergétique et de son décret d'application](#), Fédération Française de l'Assurance (FFA), avril 2017.

<https://www.ffa-assurance.fr/content/article-173-decryptage-guide-sur-la-loi-de-transition-energetique-et-son-decret-application>

²⁹ Selon la classification obligatoire au sens de la directive MiFID II et le règlement MiFIR, adopté en 2014: https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/banking-and-finance/financial-markets/securities-markets/investment-services-and-regulated-markets-markets-financial-instruments-directive-mifid_en.

Cela veut dire notamment qu'il s'agit d'une population de personnes qui n'effectuent pas fréquemment des opérations sur les instruments financiers de taille significative, qui ne détiennent pas de portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à 500.000 euros; et qui n'occupent pas et n'ont pas occupé pendant au moins un an, dans le secteur financier, une position professionnelle exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers.

³⁰ OECD/INFE International survey of adult financial literacy competencies, OECD 2016, <http://www.oecd.org/daf/fin/financial-education/OECD-INFE-International-Survey-of-Adult-Financial-Literacy-Competencies.pdf>.

³¹ Fin septembre, le Groupe Crédit Mutuel CM11 et le Groupe Crédit Mutuel Nord Europe (« CMNE ») ont annoncé un projet de rapprochement de leurs activités d'assurance-vie et non-vie en France :

http://www.bfcm.creditmutuel.fr/fr/bfcm/pdf/20170928_Communique_CM11.pdf

³² Cf. par exemple: *2D stress testing, options & challenges for scenario development*, 2^o investing initiative (2ii), <https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2016/07/2Dii-Stress-Testing-Financial-Assets.pdf>

³³ https://www.tresor.economie.gouv.fr/Ressources/15823_le-secteur-bancaire-face-au-changement-climatique

³⁴ Notamment le [fascicule supplémentaire relatifs à la mise en oeuvre](#) de la TCFD et les [outils techniques relatifs à l'analyse des scénarios](#), publiés en annexe des recommandations en juin 2017.

³⁵ <http://www.novethic.fr/isr-et-rse/actualite-de-lisr/isr-rse/finance-durable-christiana-figueres-met-au-defi-la-communaute-des-pri-d-investir-700-milliards-de-dollars-dans-les-energies-propres-d-ici-2020-144853.html>

³⁶ Selon les résultats d'une enquête conduite en septembre 2017 par l'Institut de sondage IFOP pour le WWF

³⁷ BNP Paribas Cardif : l'assureur s'engage à doubler ses investissements verts à horizon 2020 , octobre 2017, <https://www.bnpparibascardif.com/fr/-/bnp-paribas-cardif-l-assureur-s-engage-a-doubler-ses-investissements-verts-a-horizon-2020>

³⁸ Selon BNP Paribas Cardif, les 636 millions d'euros concernent les obligations vertes comprises dans les investissements du Fonds general France, à rapporter à 91 milliards d'euros au bilan de Cardif Assurance Vie France à fin 2016, soit un ratio de 0.7% (périmètre France).

³⁹ Green Bonds must keep their green promise! WWF 2016, http://wwf.panda.org/wwf_news/?270436/WWF-calls-for-industry-standards-in-the-Green-Bond-market-to-bolster-a-sustainable-economy

⁴⁰ European Asset Owners, 2°C alignment or misalignment of public equity portfolios, juillet 2017, <http://www.wwf.eu/?304410/European-Asset-Owners-alignment-with-Paris-Agreement-2C-climate-target>

⁴¹ Cf. article 173, paragraphe (vi) :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do?idArticle=JORFARTI000031045547&cidTexte=LEGITEXT000031047847&categorieLien=id>

⁴² HSBC makes new sustainability pledges, 6 November 2017, <http://www.hsbc.com/news-and-insight/insight-archive/2017/hsbc-makes-new-sustainability-pledges>

⁴³ Cf. pages 10 et 28 du « [Rapport rédigé au titre de l'exercice 2016 en application de l'article 173-VI de la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte relatif à la prise en compte par AG2R LA MONDIALE de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans sa politique d'investissement](#) », Juin 2017.

⁴⁴ Pages 13-14 AG2R La Mondiale, [Rapport rédigé au titre de l'exercice 2016 en application de l'article 173-VI de la Loi de Transition Énergétique pour la croissance Verte relatif à la prise en compte par AG2R LA MONDIALE de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance dans sa politique d'investissement](#)

⁴⁵ Cf. page 50, [Rapport article 173 de la loi Transition Ecologique et Énergétique](#), Aviva France, Investisseur Responsable (58 pages)

⁴⁶ Cf. page 415, partie 7. Responsabilité d'entreprise composée et plus particulièrement dans la sous partie 7.5 Investissement responsable, « article 173 »/enjeux climatiques de 10 pages (p. 413 à p. 422) du [Document de référence – Rapport annuel 2016](#) d'AXA.

⁴⁷ Cf. page 13, [Stratégie d'Investissement Responsable – reporting article 173 de la Loi de Transition Énergétique et Croissance Verte](#) (23 pages), BNP Paribas Cardif, 2017.

⁴⁸ Page 19, [Stratégie d'Investissement Responsable – reporting article 173 de la Loi de Transition Énergétique et Croissance Verte](#) (23 pages), BNP Paribas Cardif, 2017.

⁴⁹ [Stratégie d'Investissement Responsable](#), BNP Paribas Cardif

⁵⁰ Cf. page 21, [Rapport sur l'investissement responsable 2016 - Prise en compte des facteurs extrafinanciers dans la gestion des actifs et contribution à la transition écologique et énergétique en conformité avec l'article 173-VI de la Loi TECV](#) (56 pages), CNP Assurances, 2017

⁵¹ Cf. page 89, [Responsabilité sociale, environnementale et sociétale Extrait du Document de référence de HSBC France](#) HSBC 2016, HSBC France 2017.

⁵² Cf. page 21, [Rapport d'Investissement Responsable 2016 - Rapport établi en application des dispositions de l'article 173 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte](#) (23 pages), Groupe MACIF, 2017.

⁵³ Cf. page 58, [Rapport annuel 2016, notre engagement c'est vous !](#), MACSF, 2017.

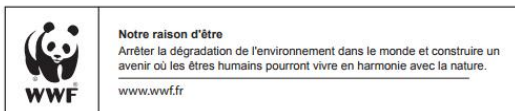
⁵⁴ Cf. page 17 [L'environnement Social et Gouvernance chez Natixis Assurances - intégration des enjeux extra-financiers dans les investissements 2016, Réponse à l'Article 173-VI de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte](#), Natixis Assurances, 2017.

⁵⁵ Cf page 17, [Rapport sur la transition énergétique 2016](#), Groupe Sogécap, 2017.

ACM: 10.3 millions d'assurés: <http://rapportannuelacm.fr/fr/index.html>

⁵⁶ Commitment to implement the recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), convened by the Climate Disclosure Project (CDP): <https://www.cdsb.net/commit-implementation-recommendations-task-force-climate-related-financial-disclosures>

⁵⁷ Aviva's Statement of support: "I am calling to go one step further. We should give the disclosure real bite by making these recommendations mandatory, not voluntary. Only then will climate risk become integral to corporate governance and how we all do business", Mark Wilson, Chief Executive Officer, Aviva plc, december 2016, <https://www.fsb-tcfd.org/wp-content/uploads/2016/12/Statements-of-Support-All.pdf>



© 1986 Panda symbol WWF – World Wide Fund For Nature (Formerly World Wildlife Fund)
© "WWF" is a WWF Registered Trademark. WWF, Avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland, Switzerland – Tel. +41 22 364 9111; Fax. +41 22 364 0332. For contact details and further information, visit our international website at panda.org